



République du Sénégal

*Un Peuple-Un But- Une Foi*

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_

# Ministère de la Justice



## *Centre de Formation Judiciaire*

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_

SECTION : *Protection Sociale et Judiciaire des Mineurs*

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_

SOUS-SECTION : *INSPECTEURS DE L'EDUCATION SURVEILLEE ET  
DE LA PROTECTION SOCIALE*

### **Mémoire de Fin d'études :**

**THEME :**

**Revue documentaire sur la  
DESPS, dans ses actions  
d'éducation et de protection sociale**

Présenté par : *Moussa DRAME*

Directeur de mémoire : *Monsieur Momar KANE, formateur à l'ENTSS et au CFJ*

Année académique : 2014/2015

# Dédicaces :

Ce travail est dédié à :

- ❖ Madame Ousseynatou DIALLO DRAME et à notre charmant Pape Salif DRAME, pour leur soutien indéfectible et leur abnégation
  - ❖ Mes défunts parents, pour l'éducation reçue : pensées pieuses à eux.
  - ❖ Mes enfants Mama DRAME à Dakar, Boubacar DRAME à l'U.C.A.D, Mouhammadou Lamine DRAME à Sébi-Ponty pour leur encouragement
  - ❖ Mon fils, feu Pape Atoumane DRAME, rappelé à Dieu au cours de cette formation ; pensée pieuse pour lui.
  - ❖ Ma grande sœur Gnima DRAME et ses enfants
  - ❖ Mon doyen Félix GANDOUL éducateur spécialisé à la retraite et sa fille Mamagny
  - ❖ Mon frère Me Kéba DRAME, Administrateur des greffes et sa famille
  - ❖ Ma nièce Penda SECK SANE et à son charmant époux
  - ❖ Aux amis de mon défunt père à Ziguinchor (Colobane), particulièrement à Imam Arfang DRAME et Moro SIDIBE pour leur soutien et encouragements
  - ❖ Mes voisins du quartier FASS de Dakar, spécialement à :
    - \*-Mamadou DIONE, Maître menuisier, sa famille et ses apprentis,
    - \*-Moustapha DIOP, ses sœurs Seyni DIOP, Ami Collé DIOP, Maguette DIOP et leurs familles respectives
    - \*-Mme KEBE née Adja NDOYE, ses enfants Fatou KEBE et Ousmane KEBE.
    - \*-aux jeunes fréquentant l'Agence de Prestation de services "Casa Services" de Fass Casier, particulièrement Messieurs Diallaling DIEME, Pape Guéré DIEDHIOU, Bakary Samago DIEDHIOU dit Kéba, Sidy BODIAN et Ousmane COLY.
- Que tout ce monde trouve dans cette page l'expression de ma profonde gratitude.

# Remerciements.

Par la grâce de Dieu, que soient remerciés, très vivement, tous ceux qui sont intervenus dans la réalisation de cet opuscule, à savoir :

- ❖ mon directeur de recherche, Monsieur Momar KANE, professeur à l'ENTSS, pour son coaching, sa compétence et sa rigueur
- ❖ Madame Fatimatou KA, Magistrat, Directeur de l'Education surveillée et de la Protection sociale (D.E.S.P.S)

Ces remerciements sont destinés à tout le personnel du Centre de Formation Judiciaire (le Service de la Scolarité, le Secrétariat de la direction), et plus particulièrement :

- ❖ à Monsieur Mamadou DIAKHATE, Magistrat, Directeur du C.F.J,
- ❖ à Monsieur Madieyna Bakhom DIALLO, Magistrat, Directeur Adjoint du C.F.J.
- ❖ à Madame DIOP Yakhara GASSAMA notre responsable de section.

Ces remerciements vont également à:

- ❖ l'ensemble des professeurs ayant intervenu durant ces 14 mois de formation intensive
- ❖ tous les élèves de cette Première Promotion des Elèves Inspecteurs de la DESPS.

Que tout ce monde trouve ici mes sincères remerciements.

A tous, nous exprimons notre reconnaissance pour le dévouement, l'engagement, l'humilité et la patience dont ils ont fait montre durant tout ce "parcours académique", dans des attitudes véritablement dignes de grands pédagogues.

Nous ne pouvons achever ces propos sans une pensée pieuse à un des nôtres, **feu Oumar DIATTA**, émérite Educateur spécialisé, qui n'a pas eu la chance d'entreprendre cette formation, par la volonté du Tout-Puissant : nos prières l'accompagnent pour ce repos éternel.

# Avant-propos :

Trois pensées, se rapportant au travail de rééducation, nous ont séduit et les avons rapportées pour leur pertinence et leur beauté : ce sont deux citations et un poème.

**1)- Citation de Georges MOËNE** (Juge des enfants au Tribunal de la Seine) sur **l'objectif général de la rééducation** : « *Si révolté soit-il contre la société, l'homme ne peut réaliser sa destinée qu'avec les autres. En conséquence, rééduquer un délinquant c'est avant tout le réadapter à la vie sociale* ».

**2)-Citation de Gilles GENDREAU**, psychoéducateur, reprenant **Paul CASANI** Educateur Spécialisé québécois, sur la vision de l'éducateur spécialisé par son environnement sociale :

« *Si tu es pour si peu dégoûté du métier, alors ne t'embarques pas dans notre bateau, car l'échec est notre carburant. Nos voiles se gonflent de ricanement et nous ramons fort, à contre-courant, pour ramener au port de petits harengs, alors que nous étions partis pêcher la baleine* ».

**3)-Poème** (déclinant la pensée d'un jeune détenu vis-à-vis de la société) :

*Seul dans ma chambre,  
Je contemple un monde extérieur.  
Sombre est ma chambre,  
Dehors le soleil éclaire le pays ;  
Un pays que j'ai en horreur,  
Un pays qui me réduit à rien.  
Je les hais, je les hais du plus  
Profond de moi-même.  
Des gens qui rient  
De me savoir enfermé.  
Ils disaient qu'ils font leur devoir,  
De me laisser seul à une fenêtre,  
Avec des barreaux.  
Oui, gens du pays,  
Crachez-moi au visage,  
Si cela vous fait plaisir.  
Condamnez-moi encore,  
Tuez-moi si cela vous débarrasse.  
Je serai bien dans le noir  
Que dans ma peau,  
Mais il restera toujours en vous le visage d'un homme  
Qui s'est sacrifié,  
Pour ne pas vous ressembler.*

Ecrit par un jeune délinquant en prison. Sources : 'L'habitation des adolescents délaissés' – Pascal CHOMBART de LAUWE, Architecte, Urbaniste, Anthropologue.

# SIGLES et ACRONYMES

- AEMO** : Action Educative en milieu Ouvert
- ANEJ** : Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes
- APEFE** : Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger
- BREDA** : Bureau Régional de l'Education en Afrique
- CAOMI 2** : Centre d'Accueil et d'Observation pour Mineurs Inadaptés (deuxième centre)
- CAPE** : Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance
- C.D.E** : Convention des Droits de l'Enfant
- CFJ** : Centre de Formation Judiciaire
- C.H.U (de FANN)** : Centre Hospitalier Universitaire (de FANN)
- CONAFE** : Coalition Nationale des ONG
- D.E.E.S** : Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé
- DESPS** : Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale
- D.E.T.S (E.S)** : Diplôme d'Etat de Travailleur Social (Education Surveillée)
- D.P.J.J** : Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- D.S.T.S** : Diplôme Supérieur de Travailleur Social
- ECOGEND** : Ecole de Gendarmerie
- ENAES** : Ecole Nationale des Assistants Sociaux et Educateurs Spécialisés
- ENDSS** : Ecole Nationale de Développement Sanitaire et Social
- E.N.P** : Ecole Nationale de Police
- ENTSS** : Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés
- FAFFE** : Fondation Andalouse Fonds de la Formation et de l'Emploi
- F.I.I.A.P** : Fondation Internationale et pour l'Amérique Latine d'Administration et des  
Politiques Publiques
- IGAJ** : Inspection Générale de l'Administration de la Justice
- MASPAS** : Mesure de l'Adaptation Sociale et Personnelle pour les Adolescents Sénégalais
- M.J** : Ministère de la Justice
- O.I.D.D** : Organisation Internationale du Droit du Développement
- O.N.F.P** : Office Nationale de la Formation Professionnelle
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**PARRER** : Partenariat pour le Retrait et la Réinsertion des Enfants des Rues

**P.D.E** : Protection des Droits de l'Enfant

**P.J.J** : Projection Judiciaire de la Jeunesse

**RAO** : Réseau Afrique de l'Ouest (pour la Protection de l'Enfant)

**R.P.J.M** : Renforcement de la Protection Juridique de Mineurs

**S.N.P.E** : Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant

**S.S.I** : Service Social International (Fondation Suisse)

**UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## TABLE des MATIERES

Dédicace .....	I
Remerciements.....	II
Avant-propos.....	III
Sigles et abréviations.....	IV
Introduction .....	10
<b>CHAPITRE I- LES LIEUX DE LA DOCUMENTATION.....</b>	<b>11</b>
1-1.La Bibliothèque Universitaire Cheikh Anta DIOP.....	11
1-2.La collection privée d'un professeur de Sociologie de l'Université de Ziguinchor....	11
1-3.La Bibliothèque de l'ENTSS.....	11
1-4.Les collections privées des collègues.....	11
1-5.La collection personnelle.....	11
<b>CHAPITRE II- LA NATURE DES DOCUMENTS.....</b>	<b>11</b>
<b>2-1. LES DOCUMENTS GENERAUX.....</b>	<b>12</b>
<b>2-1-1. "Le recueil des textes sur les droits des enfants".....</b>	<b>12</b>
2-1-1-1. Identification de l'ouvrage et de l'auteur.....	12
2-1-1-2. La structure de l'ouvrage.....	12
2-1-1-3. Analyse critique et valeur de l'ouvrage.....	15
<b>2-1-2. LES OUVRAGES DE CERTAINES ONG.....</b>	<b>21</b>
2-1-2-1. "Nandité".....	21
2-1-2-1-1. Identification de l'ouvrage et de l'auteur.....	22
2-1-2-1-2. Les principales idées développées.....	22
2-1-2-1-3. Analyse critique et valeur de l'ouvrage.....	22
2-1-2-2. "Adolescentes et jeunes femmes « de la rue »".....	23
2-1-2-2-1. Identification de l'ouvrage et de l'auteur.....	23
2-1-2-2-2. Les principales idées développées .....	23
2-1-2-3. "Droits et protection des enfants en situation de traite : manuel de formation à l'usage des formateurs des forces de sécurité".....	24
2-1-2-3-1. Identification de l'ouvrage et de l'auteur.....	24
2-1-2-3-2. Structure de l'ouvrage.....	24
2-1-2-3-3. Les principales idées développées.....	24
2-1-2-3-4. Analyse critique et valeur de l'ouvrage.....	24
2-1-3. Les manuels de la DESPS conçus pour les séminaires de formation.....	24
2-1-3-1. "Thérapie familiale et intervention systémique : session de formation sur la thérapie familiale.....	24
2-1-3-1-1. Identification de l'ouvrage et de l'auteur.....	24
2-1-3-1-2. Structure de l'ouvrage .....	24
2-1-3-1-3. Les principales idées développées.....	24
2-1-3-1-4. Analyse critique et valeur de l'ouvrage.....	24

<b>2-1-3-2. ‘La rédaction administrative : formation des agents et responsables des services centraux et extérieurs.....</b>	<b>25</b>
2-1-3-2-1. Identification de l’ouvrage et de son auteur.....	25
2-1-3-2-2. Structure de l’ouvrage.....	25
2-1-3-2-3. Les principales idées développées.....	26
2-1-3-2-4. Analyse critique et valeur de l’ouvrage.....	26
<b>2-1-3-3. ‘L’intervention psycho-éducative et les modèles de pratique professionnelle’.....</b>	<b>26</b>
2-1-3-3-1. Identification de l’ouvrage et de son auteur.....	26
2-1-3-3-2. Structure de l’ouvrage.....	26
2-1-3-3-3. Les principales idées développées.....	27
2-1-3-3-4. Analyse critique et valeur de l’ouvrage.....	27
<b>2-1-3-4. ‘Gestion des finances publiques’.....</b>	<b>27</b>
2-1-3-4-1. Identification de l’ouvrage et de son auteur.....	27
2-1-3-4-2. Structure de l’ouvrage.....	27
2-1-3-4-3. Les principales idées développées.....	28
2-1-3-4-4. Analyse critique et valeur de l’ouvrage.....	28
<b>2-1-3-5. ‘Management des ressources humaines’.....</b>	<b>28</b>
2-1-3-5-1. Identification de l’ouvrage et de son auteur.....	28
2-1-3-5-2. Structure de l’ouvrage.....	28
2-1-3-5-3. Les principales idées développées.....	28
2-1-3-5-4. Analyse critique et valeur de l’ouvrage.....	28
<b>2-1-3-6. ‘Supervision professionnelle et pédagogique’.....</b>	<b>29</b>
2-1-3-6-1. Identification de l’ouvrage et de son auteur.....	29
2-1-3-6-2. Structure de l’ouvrage.....	29
2-1-3-6-3. Les principales idées développées.....	29
2-1-3-6-4. Analyse critique et valeur de l’ouvrage.....	29
<b>2-1-4. Les productions de l’UNICEF.....</b>	<b>29</b>
<b>2-1-5. Les productions de la DESPS ensemble avec ses partenaires.....</b>	<b>29</b>
2-1-5-1. Conférence sur la politique de l’éducation surveillée-(Camara G.)....	30
<b>2-1-5-2. ‘L’éducation surveillée au service de l’enfance’.....</b>	<b>30</b>
2-1-5-2-1. Identification de l’ouvrage et de son auteur.....	30
2-1-5-2-2. Structure de l’ouvrage.....	30
2-1-5-2-3. Les principales idées développées.....	30
2-1-5-2-4. Analyse critique et valeur de l’ouvrage.....	30
<b>2-1-5-3. ‘Document sur la vulnérabilité’.....</b>	<b>31</b>
2-1-5-3-1. Identification de l’ouvrage et de son auteur.....	31
2-1-5-3-2. Structure de l’ouvrage.....	31
2-1-5-3-3. Les principales idées développées.....	31
<b>2-1-5-4. ‘Document final de l’atelier de « renforcement de capacités sur la maltraitance des enfants en situation de vulnérabilité »’.....</b>	<b>31</b>

2-1-5-4-1. Identification de l'ouvrage et de son auteur.....	31
2-1-5-4-2. Structure de l'ouvrage.....	31
2-1-5-4-3. Les principales idées développées.....	32
2-1-5-4-4. Analyse critique et valeur de l'ouvrage.....	32
<b>2-1-5-5. 'Elaboration des projets de service de la DESPS'</b> .....	<b>32</b>
<b>2-1-5-6. 'Projet de prévention de la migration illégale d'enfants de moins de 18 ans non-accompagnés du Sénégal vers l'Union européenne (MENA)'</b> .....	<b>32</b>
2-1-5-6-1. Identification de l'ouvrage et de son auteur.....	32
2-1-5-6-2. Structure de l'ouvrage.....	32
2-1-5-6-3. Les principales idées développées.....	32
2-1-5-6-4. Analyse critique et valeur de l'ouvrage.....	33
<b>2-1-5-7. Protection spéciale de l'enfant au Sénégal : contribution de la DESPS...</b>	<b>33</b>
2-1-5-7-1. Identification de l'ouvrage et de son auteur.....	33
2-1-5-7-2. Structure de l'ouvrage.....	33
2-1-5-7-3. Les principales idées développées.....	34
2-1-5-7-4. Analyse critique et valeur de l'ouvrage.....	34
<b>2-1-5-8. 'La protection sociale des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre : cas du Sénégal (PEREZNIETO Paola) .....</b>	<b>34</b>
<b>2-1-5-9. 'Analyse de la situation des enfants au Sénégal' (SARR Fatou).....</b>	<b>34</b>
2-1-5-9-1. Analyse critique et valeur de l'ouvrage .....	34
<b>2-1-5-10. 'Revue documentaire sur les actions initiées dans le cadre de la Protection sociale des enfants' (Professeur MBODJ Gora) .....</b>	<b>35</b>
2-1-5-10-1. Identification de l'ouvrage et de son auteur.....	35
2-1-5-10-2. Structure de l'ouvrage.....	35
2-1-5-10-3. Les principales idées développées.....	37
2-1-5-10-4. Analyse critique et valeur de l'ouvrage .....	37
<b>2-1-5-11. 'Outils d'intervention harmonisés'.....</b>	<b>37</b>
2-1-5-11-1. Analyse critique et valeur de l'ouvrage .....	37
<b>2-1-5-12. 'Lettre de mission n° 02-286 MJ/DESPS du 30 septembre 2002.....</b>	<b>37</b>
2-1-5-12-1. Analyse de l'ouvrage .....	37
<b>2-1-5-13. 'Cartographie et analyse des systèmes de protection de l'enfance au Sénégal'. Rapport final 2011.....</b>	<b>37</b>
2-1-5-13-1. Identification de l'ouvrage et des auteurs.....	37
2-1-5-13-2. Principales idées développées.....	37
2-1-5-13-3. Analyse critique de l'ouvrage.....	38
<b>2-1-5-14. 'Plan national de lutte contre la traite des personnes en particulier les femmes et les enfants au Sénégal' (Ministère Justice/ O.I.D.D.).....</b>	<b>38</b>
2-1-5-14-1. Analyse du document.....	38
<b>2-1-5-15. 'Procédure de prise en charge et standards régionaux ouest africains'...38</b>	<b>38</b>
2-1-5-15-1. Identification de l'ouvrage et de son auteur.....	38

2-1-5-15-2. Structure de l'ouvrage.....	38
2-1-5-15-3. Les principales idées développées.....	39
2-1-5-15-4. Analyse critique et valeur de l'ouvrage.....	39
<b>2-1-5-16. 'La Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant'</b> .....	<b>39</b>
2-1-5-16-1. Identification de l'ouvrage et de ses auteurs.....	39
2-1-5-16-2. Analyse critique et valeur du document.....	39
<b>2-1-5-17. 'Projet « R.P.J.M » au Sénégal</b> .....	<b>40</b>
2-1-5-17-1. Identification du document et de ses auteurs.....	40
2-1-5-17-2. Analyse du document.....	40
<b>2-2. LES DOCUMENTS SCIENTIFIQUES</b> .....	<b>40</b>
<b>2-2-1. LES PRODUCTIONS DE VAUCRESSON</b> .....	<b>40</b>
<b>2-2-1-1. Les Annales de VAUCRESSON :</b>	
<b>'L'insertion en question(s)' n° 32-33/1990</b> .....	<b>41</b>
2-2-1-1-1. Identification de l'ouvrage et de son auteur.....	41
2-2-1-1-2. La méthodologie adoptée.....	41
2-2-1-1-3. Les résultats de l'étude.....	41
2-2-1-1-4. Etude critique et valeur de l'ouvrage.....	42
<b>2-2-2. LES PRODUCTIONS DU CENTRE DE FORMATION ET D'ETUDES DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE</b>	
<b>'Que deviennent-ils ? Etude comparative des niveaux d'intégration sociale d'une population de mineurs de justice' Vaucresson n° 14/1976-1977</b> .....	<b>42</b>
2-2-2-1. Identification de l'ouvrage et de son auteur.....	42
2-2-2-2. La méthodologie adoptée.....	42
2-2-2-3. Les résultats de l'étude, analyse critique et valeur de l'ouvrage.....	43
<b>2-2-3. LES PRODUCTIONS DE LA D.P.J.J</b> .....	<b>44</b>
<b>'Les Cahiers dynamiques' : temps judiciaire et temps éducatif</b> .....	<b>44</b>
2-2-3-1. Identification de l'ouvrage et de son auteur.....	44
2-2-3-2. Méthodologie adoptée.....	44
2-2-3-3. Analyse de l'étude.....	44
<b>2-2-4. LES MEMOIRES DE L'ENTSS</b> .....	<b>44</b>
2-2-4-1. Les mémoires du premier cycle.....	44
2-2-4-2. Les mémoires du second cycle.....	53
<b>2-2-5. LES CHERCHEURS PARTICULIERS</b> .....	<b>53</b>
2-2-5-1. 'Autorité parentale et délinquance juvénile en Afrique' (M. BEKOMBO).....	53
2-2-5-2. 'Comment ils deviennent délinquants' (R. MUCCHIELI).....	53
2-2-5-3. 'Le problème de la délinquance à Dakar' (S. HUGOT).....	53
2-2-5-4. 'Quelles approches de la délinquance juvénile en Afrique' (I. THABARD).....	54
<b>CHAPITRE III – LES PROBLEMATIQUES ABORDEES</b> .....	<b>54</b>
<b>CHAPITRE IV- L'ANALYSE DE LA DOCUMENTATION</b> .....	<b>54</b>
<b>CONCLUSION ET SUGGESTIONS</b> .....	<b>55</b>

## **Introduction**

Prérogatives dévolues à l'Etat, les actions d'éducation et de protection à l'endroit des enfants et des jeunes vulnérables et leur famille ont de tout temps suscité un intérêt pour la recherche. Malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics, force est de constater que ces problématiques restent au cœur des préoccupations de recherche des acteurs. La D.E.S.P.S, une des institutions publiques animée par des travailleurs sociaux à laquelle la résolution de ces problématiques est confiée, a pris des mesures pour protéger aussi bien la société que les enfants : elles sont coercitives, mais aussi pédagogiques à travers ses services extérieurs constitués de 02 Centres d'Adaptation Sociale (C.A.S), 04 Centres de Sauvegarde (C.S), 26 A.E.M.O, 03 Centres Polyvalents (C.P) et 03 Centres de Premier Accueil (C.P.A).

Le constat est établi qu'il n'y a pas un tableau synoptique sur les écrits concernant la D.E.S.P.S. Ce travail envisagé, une revue documentaire, servira principalement à faire l'état des lieux des connaissances portant sur la D.E.S.P.S. Elle sera un point de départ à d'autres études sur la DESPS dans ses actions d'éducation et de protection sociale, en évitant des redondances. Il sera un recensement des principaux documents produits sur la D.E.S.P.S, afin de pouvoir disposer, d'une part, d'une banque de données au service de tout chercheur s'intéressant à la question des enfants et jeunes en conflit avec la loi ou en danger au Sénégal ; d'autre part, ce catalogue conçu fera office de bréviaires que les intervenants disposeront dans leurs différentes interventions.

Finalement, dans tout travail de recherche, la revue documentaire s'impose donc comme étant une étape nécessaire, incontournable. Tout chercheur intéressé par la vulnérabilité des enfants et des jeunes, aura besoin de cette revue documentaire pour avoir une vision holistique sur l'état des connaissances sur les problématiques de l'enfance et de l'adolescence au Sénégal.

Le choix de circonscrire cette étude et de l'intituler « *Revue documentaire sur la D.E.S.P.S, dans le cadre de ses actions d'éducation et de protection sociale* » indique d'emblée l'intention pédagogique qui sous-tend notre entreprise. C'est dans cette perspective, et pour ne pas nous imposer un cadre trop rigide, que ce plan de travail a été retenu :

**Chapitre I- Les lieux de la documentation**

**Chapitre II- La nature des documents**

**Chapitre III- Les problématiques abordées**

**Chapitre IV- L'analyse de la documentation** (en quantité autant qu'en qualité)

**Conclusion et suggestions.**

## **CHAPITRE I-LES LIEUX ET LA NATURE DES DOCUMENTS DECOUVERTS**

Les lieux que nous avons visités pour la création de ce catalogue sont :

### **1-1. La Bibliothèque Universitaire (B.U) Cheikh Anta DIOP de Dakar**

Le seul ouvrage qui intéresse notre documentation est le ‘‘Recueil des textes relatifs aux droits de l’Enfant au Sénégal’’, catalogue de textes législatifs se rapportant aux divers droits de l’enfant au Sénégal, édité en deux tomes : une version jurisclasseur et une autre en C.D-ROM.

Le premier tome traite des textes internationaux et le second de la législation nationale.

La B.U s’est en définitive révélée très peu fournie en ouvrages concernant les différentes vulnérabilités touchant les enfants et les jeunes.

### **1-2. La collection privée d’un professeur de Sociologie de l’Université de Ziguinchor**

Elle est composée d’ouvrages scientifiques (les annales de Vaucresson et les livres du Centre de Formation et d’Etudes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse).

### **1-3. La Bibliothèque de l’ENTSS**

La grande partie des ouvrages contenus dans ce projet a été trouvée dans cette bibliothèque: il s’agit essentiellement de mémoires de premier cycle (qui font 96) et de ceux du second cycle (05 au total).

D’autres ouvrages scientifiques sur la vulnérabilité y ont été recensés.

### **1-4. Les collections privées des collègues**

C’est auprès de certains collègues que d’autres documents ont été découverts et exploités : ce sont essentiellement ceux produits par la D.E.S.P.S.

### **1-5. La collection personnelle**

Constituée en grande partie de :

\*- documents produits dans le cadre des séminaires de formation à l’intention du personnel de la D.E.S.P.S (sous forme de classeurs, de CD-ROM),

\*-d’ouvrages produits par le Projet R.P.J.M (étude statistique sur la prise en charge des mineurs\*- d’un guide à l’attention des intervenants auprès des mineurs, etc

\*- d’un manuel de formation sur les droits et la protection des enfants en situation de traite produit par « Save the Children Suède, Bureau régional de l’Afrique de l’Ouest »

\*- d’un document élaboré par le « Réseau Afrique de l’Ouest pour la protection des enfants ».

## **CHAPITRE II- LA NATURE DES DOCUMENTS**

Deux types de documents ont été recensés dans cette recherche : il s’agit de documents généraux et de documents scientifiques (thèses, mémoires, rapports de recherche).

## **2-1. LES DOCUMENTS GENERAUX**

Cette partie concerne les documents comme : le recueil des textes législatifs sur les droits de l'enfant, deux ouvrages, fruits des recherche-actions pilotées par le SAMU Social Sénégal, des manuels de formation (Save the Children et DESPS), les productions de l'UNICEF, des chercheurs partenaires de la DESPS et des ONG.

### **2-1-1. LE RECUEIL DES TEXTES SUR LES DROITS DE L'ENFANT**

#### **2-1-1-1. Identification de l'ouvrage et de ses auteurs**

Recueil des textes relatifs aux droits de l'enfant au Sénégal : en 2 tomes (version jurisclasseur et version CD-ROM), DESPS-CABEX-Coopération française, édition décembre 2008.

L'Etat du Sénégal, ayant opté pour la modernisation de ses systèmes et services judiciaires, a adopté, en juin 2004, le Programme Sectoriel Justice. C'est dans le cadre de l'exécution de ce programme, avec la préoccupation de rendre meilleures les conditions de travail de ses agents, particulièrement ceux s'intéressant à la promotion et à la sauvegarde des droits de l'enfant, que le Ministère de la Justice s'est aperçu de l'exigence de leur procurer cet ouvrage de référence, qui sera également mis à la disposition des autres intervenants sociaux.

Ce recueil des textes contient l'ensemble des textes internationaux et nationaux relatifs aux droits de l'Enfant.

**Le "Tome 1-Textes internationaux"** renferme l'ensemble des textes internationaux ratifiés ou en cours de ratification par le Sénégal, intéressant les droits de l'Homme en général et les droits de l'Enfant en particulier, à savoir les conventions, les chartes, les protocoles, les pactes, les résolutions, les décisions, les déclarations, les recommandations, les principes directeurs, les règles et un manifeste (**Référence B.U : cote 346.663 REC 1 / cote 346.0135 SEN 1**).

#### **2-1-1-2. Structure de l'ouvrage :**

**Les Conventions :** Trente-quatre (34) conventions ont été listées :

- 1-** Convention n° 5 fixant l'âge minimum d'admission des enfants aux travaux industriels
- 2-** Convention n° 7 fixant l'âge minimum d'admission des enfants au travail maritime
- 3-** Convention n° 10 concernant l'âge d'admission des enfants au travail dans l'agriculture
- 4-** Convention n° 29 concernant le travail forcé ou obligatoire
- 5-** Convention n° 33 concernant l'âge d'admission des enfants aux travaux non industriels
- 6-** Convention n° 59 fixant l'âge d'admission des enfants aux travaux industriels
- 7-** Convention n° 77 concernant l'examen médical d'aptitude à l'emploi dans l'industrie des enfants et des adolescents
- 8-** Convention n° 78 concernant l'examen médical d'aptitude à l'emploi aux travaux non industriels des enfants et des adolescents
- 9-** Convention n° 90 relative au travail de nuit des enfants dans l'industrie
- 10-** Convention n° 97 sur les travailleurs migrants
- 11-** Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui

- 12- Convention relative au statut des réfugiés
- 13- Convention n° 105 concernant l'abolition du travail forcé
- 14- Convention n° 112 concernant l'âge minimum d'admission au travail des pêcheurs
- 15- Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement
- 16- Convention sur le consentement au mariage, l'âge minimum du mariage et l'enregistrement des mariages
- 17- Convention n° 123 concernant l'âge minimum d'admission aux travaux souterrains dans les mines
- 18- Convention n° 124 concernant l'examen médical d'aptitude des adolescents à l'emploi aux travaux souterrains dans les mines
- 19- Convention concernant la compétence des autorités et la loi applicable en matière de protection des mineurs
- 20- Convention n° 138 concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi
- 21- Convention n° 143 sur les travailleurs migrants
- 22- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- 23- Convention sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants ou « Convention de la Haye »
- 24- Convention contre la torture ou autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
- 25- Convention internationale des droits de l'enfant
- 26- Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille
- 27- Convention de la Haye sur la coopération et la protection des enfants en matière d'adoption internationale
- 28- Convention de la Haye concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants
- 29- Statut de Rome de la Cour pénale internationale
- 30- Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnelles et sur leur destruction
- 31- Convention n° 182 concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination
- 32- Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée
- 33- Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac
- 34- Convention relative aux droits des personnes handicapées

**Chartes :** Les deux chartes existantes :

- 1- Charte africaine des droits de l'homme et des peuples
- 2- Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant

**Protocoles :** Il y a huit protocoles qui sont répertoriés dans cette liste :

- 1- Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
- 2- Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits de l'Enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants
- 3- Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés
- 4- Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée concernant le trafic illicite de migrants par terre, air et mer
- 5- Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants
- 6- Protocole A/SP1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance, additionnel au Protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité
- 7- Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, relatif aux droits de la femme en Afrique
- 8- Protocole A/P3/1/03 de la CEDEAO sur l'éducation et la formation

**Pactes :**

- 1- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
- 2- Pacte international relatif aux droits civils et politiques

**Résolutions :**

- 1- Résolution 2002/92 de la commission des droits de l'homme sur les droits de l'enfant

**Décisions :**

- 1- Décision A/DEC 3/5/2000 relative au trafic d'enfants

**Déclarations :** Ce sont quinze déclarations qui sont classées :

- 1- Déclaration des Droits de l'enfant de Genève
- 2- Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
- 3- Déclaration des Droits de l'enfant
- 4- Déclaration sur la protection des femmes et des enfants en période d'urgence et de conflit armé
- 5- Déclaration sur les principes sociaux et juridiques applicables à la protection et au bien-être des enfants, envisagés surtout sous l'angle des pratiques en matière d'adoption et de placement familial sur les plans national et international
- 6- Déclaration sur le droit au développement
- 7- Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous
- 8- Déclaration du Caire sur les droits de l'homme en Islam

- 9- Déclaration de l'Organisation Mondiale du Tourisme sur la prévention du tourisme sexuel organisé
- 10- Déclaration de l'O.I.T relative aux principes et droits fondamentaux au travail
- 11- Déclaration sur l'éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs
- 12- Déclaration du Millénaire
- 13- Déclaration A/DCL2/12/01 sur la lutte contre la traite des personnes
- 14- Déclaration finale « Les violences contre les femmes, l'abandon des mutilations sexuelles féminines : le rôle des parlements nationaux », Conférence parlementaire africaine organisée en collaboration avec l'Union Interparlementaire (U.I.P) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)
- 15- Déclaration de Belfast (Irlande du Nord)

**Recommandations :** Dix recommandations sont groupées :

- 1- Recommandation concernant la protection des femmes et des enfants contre le saturnisme (R4)
- 2- Recommandation concernant le travail de nuit des enfants et des jeunes gens dans l'agriculture (R14)
- 3- Recommandation concernant l'âge minimum d'admission des enfants au travail industriel dans les entreprises familiales (R52)
- 4- Recommandation concernant la limitation du travail de nuit des enfants et des adolescents dans les travaux non industriels (R80)
- 5- Recommandation concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement
- 6- Recommandation concernant les conditions d'emploi des adolescents occupés aux travaux souterrains dans les mines (R 136)
- 7- Recommandation concernant les programmes spéciaux d'emploi et de formation de la jeunesse en vue du développement (R 136)
- 8- Recommandation concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi (R 146)
- 9- Recommandation sur la protection des jeunes marins (R 153)
- 10- Recommandation concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination (R 190)

**Les Principes directeurs :**

- 1- Principes directeurs des Nations Unies pour la prévention de la délinquance juvénile (Principes directeurs de Riyad)
- 2- Principes directeurs de Bamako pour l'harmonisation des législations nationales contre l'exploitation des enfants dans l'espace francophone

**Les Règles :**

- 1- Ensemble de règles minima des Nations Unies concernant l'administration de la justice pour mineurs (Règles de Beijing)
- 2- Règles des Nations Unies pour la protection des mineurs privés de liberté
- 3- Règles universelles pour l'égalisation des chances des personnes handicapées

## **Manifeste :**

1- Manifeste de la jeunesse pour le XXI<sup>ème</sup> siècle.

**Le “Tome 2-Législation nationale”** se compose de textes législatifs et réglementaires (lois, décrets et arrêtés) spécifiques à la protection et à la promotion de l’enfant, mais aussi celles contenues dans divers textes relevant de domaines variés d’activités et garantissant une protection à l’Enfant (**Référence BU : cote 346.663 REC 2 / cote 346.0135 SEN 2**).

### **2-1-1-3. Structure de l’ouvrage :**

**Lois :** Sont rangées dans ce passage cinquante-une(51) lois datant de 1961 à 2006 :

- 1-Loi n° 61-10 du 7 mars 1961 déterminant la nationalité sénégalaise, modifiée
- 2- Loi n° 61-37 du 15 juin 1961 autorisant le Président de la République à ratifier les conventions internationales du travail n<sup>os</sup> 98 et 105
- 3- Loi n° 62-46 du 13 juin 1962 autorisant le Président de la République à ratifier les Conventions internationales du travail n<sup>os</sup> 10, 12, 19, 52, 81, 89, 96, 99, 100, 101 et 102
- 4- Loi n° 63-12 du 5 février 1963 interdisant ou limitant l’accès des enfants aux salles de spectacles cinématographiques
- 5- Extraits de la loi n° 63-62 du 10 juillet 1963 portant code des obligations civiles et commerciales, modifiée
- 6- Extraits de la loi n° 65-60 du 21 juillet 1965 portant Code pénal, modifiée
- 7- Extraits de la loi n° 65-61 du 21 juillet 1965 portant Code de Procédure pénale, modifiée
- 8- Loi n° 66-58 du 30 juin 1966 portant organisation et réglementation des établissements de jeux de hasard, modifiée
- 9- Loi n° 67-18 du 28 février 1967 fixant les attributions des justices de paix en matière correctionnelle
- 10- Loi n° 67-34 du 30 juin 1967 autorisant le Président de la République à ratifier la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l’enseignement, adoptée par la Conférence générale de l’UNESCO à sa onzième session
- 11- Loi n° 68-29 du 24 juillet 1968 instituant le service civique national
- 12- Extraits de la Loi n° 72-61 du 12 juin 1972 portant code de la famille, modifiée
- 13- Extraits de la loi n° 73-37 du 31 juillet 1973 portant Code de la sécurité sociale
- 14- Loi n° 75-70 du 9 juillet 1975 relative à l’éducation préscolaire
- 15- Loi n° 77-108 du 26 décembre 1977 autorisant le Président de la République à apporter l’adhésion du Sénégal au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, adoptée par l’Assemblée générale des Nations Unies le 16 décembre 1966
- 16- Loi n° 79-48 du 11 avril 1979 autorisant le Président de la République à apporter l’adhésion du Sénégal à la convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l’exploitation de la prostitution d’autrui, approuvée par l’Assemblée générale des Nations Unies le 2 décembre 1949

- 17-** Extraits de la loi n° 81-52 du 10 juillet 1981 portant Code des pensions civiles et militaires de retraite, modifiée
- 18-**Loi n° 81-58 du 9 novembre 1981 portant interdiction de la publicité en faveur du tabac et son usage dans certains lieux publics
- 19-** Loi n° 81-74 du 9 décembre 1981 autorisant le Président de la République à ratifier la convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 18 décembre 1979 et signée par le Sénégal le 29 juillet 1980 à Copenhague
- 20-** Loi n° 82-04 du 15 juin 1982 autorisant le Président de la République à ratifier la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, adoptée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'O.U.A
- 21-** Loi n° 83-20 du 28 janvier 1983 relative à la publicité
- 22-** Extraits de la loi n° 84-59 du 23 mai 1984 portant charte du sport
- 23-** Loi n° 90-21 du 26 juin 1990 autorisant le Président de la République à ratifier la Convention relative aux Droits de l'Enfant
- 24-** Loi n° 91-22 du 16 février 1991 portant orientation de l'Education nationale, modifiée
- 25-** Extraits de la loi n° 92-40 du 9 juillet 1992 portant Code général des impôts
- 26-** Loi n° 94-15 du 4 janvier 1994 abrogeant et remplaçant la loi n° 69-49 du 16 juillet 1969 relative à la police des débits de boissons et à la répression de l'ivresse publique
- 27-** Extraits de la Loi n° 96-06 du 22 mars 1996 portant Code des collectivités locales
- 28-** Extraits de la loi n° 97-17 du 1<sup>er</sup> décembre 1997 portant code du travail
- 29-** Loi n° 97-18 du 1<sup>er</sup> décembre 1997 portant Code des drogues
- 30-** Loi n° 98-40 du 8 septembre 1998 autorisant le Président de la République à ratifier la convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnelles et sur leur destruction
- 31-** Loi n° 98-41 du 8 septembre 1998 autorisant le Président de la République à ratifier la charte africaine des droits et du Bien-être de l'Enfant
- 32-** Loi n° 99-42 du 29 janvier 1999 autorisant le Président de la République à ratifier la convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale
- 33-** Loi n° 99-59 du 29 janvier 1999 autorisant le Président de la République à ratifier la convention sur l'âge minimum
- 34-** Loi n° 99-69 du 29 janvier 1999 autorisant le Président de la République à ratifier la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille
- 35-** Loi n° 99-90 du 29 janvier 1999 autorisant le Président de la République à ratifier la convention C182 concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination
- 36-**Loi n° 2000-15 du 10 janvier 2000 autorisant le Président de la République à ratifier le protocole facultatif à la convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)
- 37-** Loi n° 2001-03 du 22 janvier 2001 portant Constitution modifiée

- 38-** Loi n° 2002-18 du 15 avril 2002 portant règles d'organisation des activités de production, d'exploitation et de promotion cinématographiques et audiovisuelles
- 39-** Extraits de la loi n° 2002-22 du 16 août 2002 portant Code de la marine marchande
- 40-** Loi n° 2003-17 du 18 juillet 2003 autorisant le Président de la République à ratifier la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et les protocoles qui s'y rapportent
- 41-** Loi n° 2003-30 du 2 septembre 2003 autorisant le Président de la République à ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés
- 42-** Loi n° 2003-31 du 2 septembre 2003 autorisant le Président de la République à ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la convention relative aux Droits de l'Enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants
- 43-**Loi n° 2003-32 du 2 septembre 2003 autorisant le Président de la République à ratifier l'Amendement au paragraphe 2 de l'article 43 de la Convention relative aux Droits de l'Enfant, adopté par la Résolution 50/155 de l'Assemblée générale des Nations Unies
- 44-** Loi n° 2004-23 du 26 juillet 2004 autorisant le Président de la République à ratifier le Protocole A/SP1/12/01 de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance, additionnel au protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité
- 45-** Loi n° 2004-24 du 26 juillet 2004 autorisant le Président de la République à ratifier le Protocole A/P3/1/03 de la CEDEAO sur l'Education et la Formation
- 46-** Loi n° 2004-35 du 14 décembre 2004 autorisant le Président de la République à ratifier le Protocole à la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux Droits de la femme en Afrique
- 47-** Loi n° 2004-36 du 14 décembre 2004 autorisant le Président de la République à ratifier la Convention-Cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la Lutte antitabac
- 48-** Loi n° 2005-06 du 10 mai 2005 relatif à la lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées et à la protection des victimes
- 49-** Loi n° 2005-18 du 5 août 2005 relative à la santé de la reproduction
- 50-** Loi n° 2005-28 du 6 septembre 2005 instituant la carte nationale d'identité sénégalaise numérisée
- 51-** Loi n° 2006-39 du 21 novembre 2006 instituant le statut de pupille de la nation

**Décrets :** Quarante-cinq (45) décrets dont le premier remonte en 1960 et les plus récents en 2007:

- 1-** Décret n° 60-247 du 13 juillet 1960 organisant la protection maternelle et infantile au Sénégal
- 2-** Décret n° 61-022 du 11 janvier 1961 relatif aux modalités de scolarisation des lépreux

- 3-**Décret n° 64-004 du 6 janvier 1964 portant ratification des conventions internationales du travail n° 98 et 105
- 4-** Décret n° 64-007 du 9 janvier 1964 portant ratification des conventions internationales du travail
- 5-**Décret n° 64-088 du 6 février 1964 interdisant la mendicité sous toutes les formes aux mineurs de moins de 18 ans et portant interdiction de certaines activités à leur rencontre
- 6-** Décret n° 64-313 du 28 avril 1964 portant institution d'un fonds de solidarité pour la promotion humaine et sociale
- 7-**Décret n° 64-461 du 22 juin 1964 modifiant le taux de l'allocation versée aux tuteurs des mineurs délinquants ou victimes d'une infraction
- 8-**Décret n° 64-572 du 30 juillet 1964 portant code de procédure civile, modifiée
- 9-** Décret n° 64-767 du 16 novembre 1964 portant réglementation de l'attribution des secours après décès
- 10-**Décret n° 65-128 du 4 mars 1965 portant organisation des villages de lépreux
- 11-** Extraits du Décret n° 66-1081 du 31 décembre 1966 portant organisation et régime des établissements pénitentiaires
- 12-** Extraits du Décret n° 67-390 du 13 avril 1967 fixant les modalités d'application de la loi n° 66-58 du 30 juin 1966 portant organisation et réglementation des jeux de hasard
- 13-**Décret n° 68-943 du 31 août 1968 fixant les conditions d'application de la loi n° 68-29 du 24 juillet 1968 instituant un service civique national
- 14-**Extraits du Décret n° 71-131 du 10 février 1971 abrogeant et remplaçant le décret n° 61-379 du 26 septembre 1961 fixant les règles relatives au recrutement de l'Armée
- 15-**Décret n° 71-765 du 12 juillet 1971 portant réglementation des activités sportives, scolaires et universitaires
- 16-** Extraits du Décret n° 71-860 du 28 juillet 1971 relatif aux conditions d'admission, de séjour et d'établissement des étrangers
- 17-**Décret n° 71-1354 du 22 décembre 1971 instituant une semaine nationale de la jeunesse
- 18-** Décret n° 72-1521 du 29 décembre 1972 fixant le modèle des registres et de certains formulaires de l'état civil, modifié
- 19-** Décret n° 73-896 du 1<sup>er</sup> octobre 1976 relatif aux activités physiques et sportives dans l'enseignement moyen et secondaire général et technique et dans l'enseignement supérieur
- 20-** Extraits du Décret n° 74-571 du 13 juin 1974 portant sur l'emploi et le service de la Gendarmerie
- 21-** Décret n° 75-1261 du 26 décembre 1975 relatif aux conditions d'ouverture des établissements préscolaires
- 22-** Décret n° 77-659 du 25 juillet 1977 abrogeant et remplaçant les articles 1<sup>er</sup> alinéa 1<sup>er</sup>, 4 alinéa 1<sup>er</sup> et 5 du décret 66-416 du 10 juin 1966 portant réorganisation du Ministère de la Justice
- 23-** Décret n° 77-686 du 29 juillet 1977 relatif à la reconstitution de registres des actes de naissance

- 24-**Décret n° 79-1165 du 20 décembre 1979 portant organisation de l'enseignement élémentaire
- 25-** Décret n° 81-681 du 7 juillet 1981 instituant des diplômes d'Etat de Moniteur et de Directeur de collectivités éducatives
- 26-** Décret n° 81-1047 du 29 octobre 1981 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement des services extérieurs de la DESPS
- 27-** Extraits du Décret n° 82-518 du 23 juillet 1982 relatif à l'attribution des allocations d'études et de stages, modifié (JO n° 4913)
- 28-** Décret n° 85-1375 du 28 décembre 1985 fixant les conditions de propagande, de publicité en faveur du tabac ou des produits dérivés du tabac
- 29-** Décret n° 86-535 du 9 mai 1986 portant création et organisation d'un comité national de l'état civil
- 30-** Décret n° 89-492 du 22 avril 1989 fixant les droits de délivrance des copies des actes de l'état civil des certificats administratifs et les droits de légalisation dans les communes et les communautés rurales
- 31-** Décret n° 90-838 du 24 juillet 1990 portant création d'un Centre national de Documentation et d'Information pour la femme
- 32-** Décret n° 96-1139 du 27 décembre 1996 portant transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales en matière de jeunesse et de sport
- 33-** Décret n° 2001-770 du 5 octobre 2001 relatif à la Cellule de Lutte contre la Malnutrition
- 34-** Décret n° 2002-1025 du 11 octobre 2002 portant création de la Commission Sociale
- 35-** Extraits du Décret n° 2003-447 du 18 juin 2003 abrogeant et remplaçant le décret n° 79-113 du 1<sup>er</sup> février 1979 fixant les conditions d'exercice des activités de surveillance, gardiennage et escorte de biens privés
- 36-** Décret n° 2003-712 du septembre 2003 relatif aux attributions du Garde du Sceau, Ministre de la Justice
- 37-** Extraits du Décret n° 2004-13 du 19 janvier 2004 fixant les règles d'application de la loi n° 2002-30 du 24 décembre 2002 du Code de la Route (Partie Réglementaire)
- 38-** Décret n° 2004-586 du 30 avril 2004 relatif aux attributions du Ministre de la Famille, du Développement social et de la Solidarité nationale
- 39-** Décret n° 2004-657 du 2 juin 2004 relatif à la création, à l'organisation et au fonctionnement du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme et à la Promotion de la Paix
- 40-** Décret n° 2004-912 du 13 juillet 2004 abrogeant et remplaçant le décret 84-990 du 11 septembre 1984 portant création et organisation du brevet de fin d'études moyennes (B.F.E.M)
- 41-** Extraits du Décret n° 2005-145 du 2 mars 2005 portant réglementation des établissements d'hébergement touristique
- 42-** Décret n° 2005-787 du 6 septembre 2005 portant fixation du modèle de la carte nationale d'identité numérisée, des libellés de son contenu, des conditions de sa délivrance et de son renouvellement

**43-** Décret n° 2006-768 du 31 juillet 2006 abrogeant et remplaçant le décret n° 2004-669 du 2 juin 2004 portant création de l'Agence Nationale de la Case des Tout-petits (A.N.C.T.P)

**44-** Décret n° 2006-897 du 25 septembre 2006 déclarant Pupilles de la Nation, les enfants des victimes du naufrage du bateau le « Joola »

**45-** Décret n° 2007-1207 du 2 octobre 2007 instituant une semaine nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-petits

**Arrêtés :** Nous comptabilisons dix (10) arrêtés dont les premiers remontent en 1954 et les récents en 2007 :

**1-**Extraits de l'arrêté général n° 5254 I.G.T.L.S/A.O.F du 19 juillet 1954 relatif au travail des femmes et des enceintes

**2-** Arrêté local n° 3723 IT du 17 septembre 1954 portant dérogation à l'âge d'admission à l'emploi

**3-** Arrêté ministériel n° 974 M.F.P.T.D.T.S du 23 janvier 1968 déterminant les conditions générales d'emploi des domestiques et gens de maison, modifié

**4-** Arrêté ministériel n° 2283 M.F.P.T.E.- D.T.E.S.S du 8 mars 1974 fixant les salaires minima mensuels des domestiques et gens de maison

**5-** Extraits de l'arrêté ministériel n° 7117 M.INT. D.A.P du 21 mai 1987 portant règlement intérieur des établissements pénitentiaires

**6-** Arrêté ministériel n° 3748/ M.F.P.T.E.O.P/ D.T.S.S du 6 juin 2003 relatif au travail des enfants

**7-** Arrêté ministériel n° 3749/ M.F.P.T.E.O.P/ D.T.S.S du 6 juin 2003 fixant et interdisant les pires formes de travail des enfants

**8-** Arrêté ministériel n° 3750/ M.F.P.T.E.O.P/ D.T.S.S du 6 juin 2003 fixant la nature des travaux dangereux interdits aux enfants et jeunes gens

**9-** Arrêté ministériel n° 3751/ M.F.P.T.E.O.P/ D.T.S.S du 6 juin 2003 fixant les catégories d'entreprises et travaux interdits aux enfants et jeunes gens ainsi que l'âge limite, auquel s'applique l'interdiction

**10-** Arrêté ministériel n° 8494 M.E- S.G-D.A.J.L.D du 22 août 2007 portant création de la Division des Sports et des Activités de Jeunesse

### **2-1-1-3. Analyse critique et valeur de l'ouvrage**

Des ouvrages d'une exhaustivité affirmée (en textes législatifs), mais qu'il faudra réactualiser avec l'adoption, à partir de 2007, de textes récents.

Notons que les principales lois sur la rééducation et la protection de l'enfance héritées de la colonisation ont véritablement subi l'influence des modèles français. Elles ont été insuffisamment revues en vue d'une modification profonde dans la perspective de prendre en compte le contexte, la culture et les conditions locales. Il n'y a pas en effet une reconnaissance formelle des structures traditionnelles comme faisant partie des systèmes d'offre de services de protection de l'enfance et de justice pour enfants, ou du rôle que les communautés et les leaders traditionnels incarnent dans le soutien aux enfants et aux familles, et même dans la résolution des litiges.

## 2-1-2 : Les ouvrages de certaines ONG :

### 2-1-2-1. Identification de l'ouvrage et des auteurs

« *Nandité* » : *enquête sur les enfants des rues à Dakar*-235p.- 2010 (Cote 03924 C 580-Bibliothèque de l'ENTSS)

*Nandité* est un ouvrage restituant une enquête réalisée par Fatou DRAME, Sociologue à Samu social Sénégal, sous la direction scientifique d'Erwan Le Mener sur les enfants de la rue à Dakar.

### 2-1-2-1-1. Les principales idées développées

Cette étude constitue une recherche, entreprise par Samu social, pour comprendre la situation des enfants de la rue c'est-à-dire comment ils sont parvenus à intégrer la rue, comment ils parviennent à y vivre, leurs modes de vie, leurs lieux de vie, ce qu'ils font et avec qui ? L'étude a aussi dressé un ensemble de recommandations qui peuvent permettre de retirer les enfants de la rue pour lutter contre la précarité et la vulnérabilité dont ils font face.

Cette étude préconise de faire fi des préjugés qu'on a de la situation des enfants de la rue, créatures faibles « *qu'on doit aider sans les consulter* ». En plus de la grande reconnaissance donnée aux enfants, l'étude recommande leurs accompagnements dans leurs projets de vie. Ainsi, les structures devraient prendre en compte la compétence et l'expérience des enfants acquises dans la rue. Dans ce sens, identifier les motifs de départ des enfants afin d'essayer de les réconcilier avec leurs familles et aussi renouer les liens, surmonter les différends, comprendre les raisons de la rupture pourront être bénéfiques pour l'enfant soutient-elle.

Au niveau sanitaire, les enfants sont très peu informés des maladies auxquelles leur mode de vie les expose, des possibilités de prise en charge, et des formes de prévention. En plus des soins de santé primaires offerts dans la rue, une politique d'information, de sensibilisation et de prévention devrait être mise en œuvre, jusque sur les lieux de vie des enfants.

### 2-1-2-1-2. Analyse critique et valeur de l'ouvrage

La création de structures, le développement des capacités des structures existantes ou leur déploiement dans les régions d'origine des enfants paraissent également souhaitable, les régions d'origine des enfants étant celles où les structures de prise en charge semblent les plus absentes ou les plus démunies.

Pour une meilleure efficacité et une cohérence dans les interventions, les structures de prise en charge devraient mener un travail de réflexion autour des objectifs et des stratégies, et définir un plan d'action commun. Ce plan d'action pourrait avoir pour objectif de fédérer et de coordonner les actions des différentes instances qui gravitent autour des enfants de la rue. Cette collaboration à des fins d'échanges et d'informations permettrait d'avoir une meilleure visibilité des actions et ainsi éviter les redondances et pallier aux insuffisances actuelles de la prise en charge. Ce type d'échange doit s'appuyer sur des entités fédératives déjà existantes telles que le PARRER ou la CONAFE entre autres, sous la coordination éclairée de la DESPS, de la CAPE et du Ministère de la Famille.

Mettre sur pied une stratégie de communication, de sensibilisation et de plaider à travers les médias (publics, privés, communautaires) afin de sensibiliser l'opinion publique sur la problématique des enfants de la rue et de limiter ainsi la stigmatisation dont ils sont victimes.

L'échange et la capitalisation des bonnes pratiques sont des outils qui gagneraient à être systématisés en tant qu'activité du réseau. Cet échange de savoirs et de savoir-faire peut emprunter différentes formes (séance de travail, table ronde, ateliers de partage d'expérience, colloques, séminaires nationaux et internationaux).

Le soutien à la recherche-action sur l'enfance en difficulté de façon générale et les enfants des rues en particulier, semble nécessaire pour explorer les nombreuses facettes non explorées de cette recherche. Ce type d'étude renvoie, en particulier, à des questions sociales telles que l'évolution de la structure familiale et de son rôle éducatif/protecteur, la parentalité et la responsabilité parentale, les modes de régulations et alternatives à la famille quand elle devient source de violences et de souffrances pour l'enfant.

La question de la volonté politique est déterminante dans la lutte contre la présence des enfants dans la rue. Il revient à l'Etat de veiller au respect des droits des enfants, notamment à travers une application plus rigoureuse des lois (la loi criminalisant l'organisation de la mendicité d'autrui en vue d'en tirer profit ; l'article 298 du Code pénal statuant sur les violences physiques infligées à un enfant ; les dispositions de la Loi n° 2005-06 du 10 mai 2005 relative à la lutte contre la traite des personnes et pratiques assimilées et à la protection des victimes ; le Protocole des Nations Unies contre la traite des personnes, etc).

Pour donc redéfinir des politiques sociales ciblant mieux les régions d'origine des enfants en vue de lutter contre la migration des enfants vers les zones urbaines, il serait souhaitable que l'Etat sénégalais, de concert avec les Etats voisins, travaille à une harmonisation des législations sous-régionales en matière de protection de l'enfance.

Et pour lutter contre la dispersion de ses actions en faveur de l'enfance vulnérable, l'Etat et la Ville de Dakar devraient créer un point focal qui concentre la politique sociale en faveur de l'enfance, aujourd'hui dispersée entre les ministères de la Famille, de l'Éducation, de la Justice, de l'Intérieur, des Affaires sociales, etc. La création de ce point focal suppose la désignation claire d'un organe chargé de l'élaboration d'une stratégie cohérente.

#### **2-1-2-2. Identification de l'ouvrage et de l'auteur**

**“Adolescentes et jeunes femmes « de la rue », clés de compréhension d'une vulnérabilité spécifique”- août 2013.**

Cote 04292 C 649 (Bibliothèque de l'ENTSS)-**SAMU social International.**

#### **2-1-2-2-1. Principales idées développées**

Majoritairement âgées entre 15 et 25 ans, les adolescentes et jeunes femmes de la rue vivent des situations qui sont habituellement analysées sous le seul aspect de la prostitution.

Document de capitalisation réalisé à partir d'études de cas et d'histoires de vie, ce cahier thématique permet de manière corrélative, de mieux concevoir la spécificité de la prise en charge des adolescents et jeunes femmes de la rue, en vue d'orienter la formation des professionnels de l'intervention mais aussi et surtout de repenser la nature des projets à développer en faveur de cette population en grande exclusion.

#### **2-1-2-6. Identification de l'ouvrage et de l'auteur**

« *Droits et protection des enfants en situation de traite : manuel de formation à l'usage des formateurs des forces de sécurité* »- 2002- SAVE the CHILDREN- Suède

##### **2-1-2-6-1. La structure de l'ouvrage**

###### **a). Droits et besoins fondamentaux des enfants**

###### **a-1. Concepts de l'enfance**

###### **a-2 : Développement et besoins de base des enfants**

###### **a-3 : Droits fondamentaux liés aux besoins de l'enfant**

###### **b). La traite des enfants**

###### **b-1 : Définition de la traite**

###### **b-2 : Les causes de la traite des enfants**

###### **b-3 : Les impacts de la traite des enfants**

###### **c). Normes juridiques relatives au droit et à la protection des enfants**

###### **c-1 : Principaux instruments juridiques internationaux**

###### **c-2 : Principaux instruments juridiques nationaux**

###### **d). Lutte contre la traite des enfants**

###### **d-1 : Rôles des forces de sécurité**

###### **d-2 : Interactions entre les enfants et les forces de sécurité**

###### **d-3 : Collaboration, communication avec les autres acteurs**

##### **2-1-2-6-2. Analyse critique et valeur de l'ouvrage**

Ce manuel en définitive n'a pas encore satisfait nos espoirs : le constat demeure que la situation des enfants victimes de traite s'est de plus empirée avec une baisse drastique de leur âge.

Néanmoins, document riche d'enseignements, qu'il faudrait conserver à son chevet.

#### **2-1-3 : Les manuels de la DESPS conçus pour des séminaires de formation**

##### **2-1-3-1. Identification de l'ouvrage et des auteurs**

Séminaire de sensibilisation en « *thérapie familiale et en intervention systémique : session de formation des éducateurs spécialisés sur la thérapie familiale et en intervention systémique* », animée par Mme Oumou D. LY, Psychologue clinicienne et M. Mbaye T. SAGNA, Educateur spécialisé –DESPS- juillet 2009 (version juriscasseur et version CD-ROM).

##### **2-1-3-1-1. La structure de l'ouvrage**

Chapitre 1 : La notion de système en thérapie familiale

A- Définition du système

B- Les propriétés du système ouvert

b-1-La totalité

b-2-Les types de famille

Chapitre 2 : La thérapie systémique et ses outils

2-1 : Objectifs et cadre d'une thérapie systémique

2-2 : Analyse de la demande

2-3 : La place du thérapeute et les pièges à éviter

Chapitre 3 : Les différents modèles systémiques

Chapitre 4 : Notions de communication en systémique

Chapitre 5 : Diagnostic systémique

Chapitre 6 : Intervention systémique

Chapitre 7 : L'analyse de la demande en médiation familiale

### **2-1-3-1-2. Les principales idées développées**

Avons largement partagé les informations sur les connaissances et les outils permettant de comprendre le fonctionnement des systèmes humains mais aussi comment utiliser les apports théoriques et pratiques de l'approche systémique dans la relation d'aide.

Le but visé est l'amélioration des interventions dans la famille et les couples, dans le cadre psychosocial ou psychothérapeutique.

### **2-1-3-1-3. Valeur de l'ouvrage**

Une demande unanime des travailleurs sociaux pour une capacitation en thérapie familiale : approche psychothérapeutique apparue aux U.S.A dont le postulat de base est de s'intéresser plus aux familles dont un membre présente un problème de santé mentale et d'analyser la fonction du symptôme dans le processus interactionnel et de recherche d'équilibre de la famille.

Document à démultiplier, servira aux collègues T.S dans leur intervention familiale ou dans les couples.

### **2-1-3-2. Identification de l'ouvrage et de l'auteur**

*Session de formation sur la rédaction administrative des agents et responsables des services centraux et extérieurs. DESPS- juillet 2009.*

Animée par Monsieur Abdoul. A. DIAGNE, Administrateur civil, ancien préfet, consultant en Administration publique, formateur à l'ENA.

### **2-1-3-2-1. La structure de l'ouvrage**

a)- Le style administratif

a-1 : Les caractères spécifiques de l'Administration :

a-1-1 : La dignité

a-1-2 : Le respect de la hiérarchie

a-1-3 : Le sens des responsabilités

a-1-4 : L'objectivité

a-1-5 : La courtoisie

- a-1-6 : La prudence
- a-1-7 : La précision
- a-1-8 : L'efficacité
- a-1-9 : La concision
- a-2 : Les mentions d'identification des documents
- a-2-1 : Les mentions obligatoires
- a-2-2 : Les mentions occasionnelles
- b)- Les documents administratifs
- b-1 : La lettre administrative
- b-2 : La note administrative
- b-3 : Les documents de liaison ou de transmission
- b-4 : Documents d'information, d'étude et de témoignage
- b-5 : Documents d'injonction
- b-6 : Les textes législatifs et actes réglementaires
- b-6-1 : Les textes législatifs
- b-6-2 : Les actes réglementaires
- b-6-3 : La procédure d'élaboration et de présentation des textes

### **2-1-3-2-2. Les principales idées développées**

L'étude des techniques de rédaction administrative, des différents documents administratifs, des textes législatifs et actes réglementaires ont constitué l'ossature de cette session.

### **2-1-3-2-3. Etude critique et valeur de l'ouvrage**

Besoin réel des intervenants sociaux pour leur capacitation dans ce module. Une unanimité exprimée sur l'appréciation favorable de ce module.

Ouvrage qui doit être mis à la disposition de tout intervenant.

### **2-1-3-3. Identification de l'ouvrage et de l'auteur**

« *Session de formation sur l'intervention psycho-éducative et les modèles de pratique professionnelle* », animée par Mme Y. GASSAMA et M. Momar M. GUEYE, psychoéducateur-DESPS-novembre 2008

#### **2-1-3-3-1. La structure de l'ouvrage :**

- I- Introduction sur l'intervention psycho éducative
  - 1-1 : La psychoéducation
  - 1-2 : Le modèle d'intervention psycho éducative
  - 1-3 : Le milieu et ses composantes
- II- Les dix composantes
  - 2-1 : Le sujet
  - 2-2 : Les objectifs
  - 2-3 : Le programme
  - 2-4 : Les moyens de mise en relation
  - 2-5 : Le code et les procédures

- 2-6 : Le système de responsabilités
- 2-7 : Le contexte temporel
- 2-8 : Le contexte spatial
- 2-9 : Le système d'évaluation et de reconnaissance
- 2-10 : L'animateur ou intervenant
- III- Les schèmes relationnels
- 3-1 : La considération
- 3-2 : La sécurité
- 3-3 : La confiance
- 3-4 : La disponibilité
- 3-5 : La congruence
- 3-6 : L'empathie

### **2-1-3-3-2. Les principales idées développées**

Besoin exprimé pour la formation des collègues intervenants dans ce module :

Œuvre de Janine GUINDON, la psycho éducation, définie comme une science humaine appliquée, apparaît comme une discipline transversale puisqu'elle se situe au carrefour de quatre disciplines que sont la criminologie, la psychologie, l'éducation et le travail social. Son objet d'étude, à l'origine, était la réadaptation en internat. Mais avec les recherches et le développement des sciences, elle s'est imposée de plus en plus comme une discipline scientifique dont l'objet est l'étude du développement des difficultés d'adaptation psychosociale chez les enfants et les jeunes adultes dans leur contexte familial, scolaire et communautaire.

### **2-1-3-3-3. Analyse critique et valeur de l'ouvrage**

Même si la théorie de GUINDON a marqué la réadaptation des jeunes en internat, il reste qu'elle n'a pas bien résisté aux critiques et à l'usure du temps surtout la notion d'ego, chère à GUINDON, et dont la mesure est restée contestée par différents chercheurs.

Mais les composantes du milieu (applicables également à une activité) sont restées stables et constituent à ce jour des références solides en matière de réadaptation des jeunes. Ouvrage de chevet.

### **2-1-3-4. Identification de l'ouvrage et de son auteur**

« *Session de formation sur la gestion des finances publiques (Elaboration et Exécution du Budget)* », animée par Mr Lamine GUEYE, Ministère économie et finance-  
**novembre 2007-DESPS-** (version jurisclasseur et version CD-ROM).

### **2-1-3-4-1. La structure de l'ouvrage**

- a)- Présentation, discussion et exercices sur la nomenclature budgétaire de l'Etat
- b)- Présentation sur la préparation budgétaire :
  - b-1 : Dépenses de personnel
  - b-2 : Dépenses de fonctionnement et d'investissement

- c)- L'exécution du budget (partie dépenses)
- d)- Introduction sur la gestion axée sur les résultats (G.A.R)
- e)- Présentation et discussion méthodologie d'élaboration des CDSMT
- e-1 : Les mécanismes de suivi-évaluation des CDSMT
- e-2 : Eude de cas : Ministère de la Justice

#### **2-1-3-4-2. Les principales idées**

Ont été traités : la définition du budget, son montage, son exécution. Ensuite la définition de la gestion axée sur les résultats (G.A.R) et le cadre de dépense sectorielle à moyen terme (C.D.S.M.T) ont été enseignés aux séminaristes.

#### **2-1-3-4-3. Etude critique et valeur de l'ouvrage**

Formation initiée au profit du personnel de la DESPS pour combler un déficit remarqué dans le processus d'élaboration et d'exécution d'un budget.

Document de chevet à mettre à la disposition de tous les acteurs, surtout pour cette politique de bonne gouvernance instaurée par l'Etat du Sénégal depuis ces dernières années.

#### **2-1-3-5. Identification de l'ouvrage et de ses auteurs**

« *Session de formation en management des ressources humaines* », animée par MM. Abdou K. LO expert en management et E. DIONE éducateur spécialisé diplômé en GRH- août 2008.

#### **2-1-3-5-1. La structure de l'ouvrage**

- a)- Management, gestion et administration
- b)- Les fonctions et rôles du manager
- c)- Les styles de management
- d)- L'équipe de travail efficace
- d)- Le pilotage de la performance
- e)- Le leadership efficace
- f)- Comment motiver les membres d'une équipe de projet ?
- g)- Comment déléguer efficacement ?
- h)- La gestion de conflits dans une équipe de projet

#### **2-1-3-5-2. Les principales idées développées**

Cette formation est axée sur :

- \*-l'identification des fonctions et du rôle d'un manager
- \*-l'analyse des caractéristiques et facteurs d'efficacité d'une équipe de projet
- \*-l'élaboration d'un plan d'action
- \*-la mise en place d'outils de pilotage de la performance
- \*-les stratégies de motivation de ses collaborateurs, membres d'une équipe de travail
- \*-l'identification des moyens pour une amélioration de son leadership
- \*-savoir déléguer efficacement les pouvoirs et les activités
- \*-pouvoir gérer un conflit dans une équipe

### **2-1-3-5-3. Etude critique et valeur de l'ouvrage**

Organisée à l'intention des agents de la DESPS, cette session a visé le renforcement des compétences des participants en management des ressources pour l'amélioration des performances.

Bien que riche d'enseignements, l'application de ce document dans la gestion et le fonctionnement des services de la DESPS reste encore effective.

### **2-1-3-6. Identification de l'ouvrage et des auteurs**

« *Session de formation sur la supervision professionnelle et pédagogique* », animée par MM. Momar M. GUEYE, psychoéducateur et Abdou S. MBOUP, Inspecteur de l'Enseignement à la retraite, professeur à l'ENTSS- DESPS- 2008

#### **2-1-3-6-1. La structure de l'ouvrage**

- a)- Historique de la supervision aux U.S.A
- b)- Le processus d'intégration des connaissances
- c)- Le processus de supervision professionnelle
- d)- Les techniques de supervision

#### **2-1-3-6-2. Les principales idées développées**

La supervision professionnelle est présentée comme un moyen pédagogique dont l'objectif est de faciliter l'apprentissage d'un travailleur social à mieux aider ses clients (individus, groupes, communautés).

Les trois grandes fonctions de la supervision sont la fonction d'administration, la fonction d'enseignement et enfin la fonction de soutien.

#### **2-1-3-6-3. Etude critique et valeur de l'ouvrage**

C'est par cette dernière fonction, la fonction de soutien, que la supervision se propose d'aider le travailleur social à percevoir les attitudes et comportements qui faisaient obstacle à un travail efficace avec les clients.

Document de référence pour ce nouveau corps des inspecteurs de l'Education surveillée à démultiplier.

### **2-1-4 : Les productions de l'UNICEF :**

1)-UNICEF : *La protection sociale des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre- Etude de cas du Sénégal- 2009*

2)-UNICEF : *Situation des enfants au Sénégal en 2011*

3)-UNICEF : *Situation des enfants au Sénégal en 2012*

4)-UNICEF : *Inégalités internes aux ménages et pauvreté infantile au Sénégal*

5)-UNICEF : *Document de la Politique Economique et Sociale (DPES) 2011-2015*

6)-UNICEF : *Education pour lutter contre la pauvreté*, A. FALL, consultante UNICEF, 2012

7)-UNICEF : *Pauvreté chronique, pauvreté transitoire et vulnérabilités*, A. FALL.

- 8)-UNICEF : *Comprendre le travail des enfants*
- 9)-UNICEF : *La situation des Enfants en mouvement en Casamance et zones de frontières*, Save the Children-Suède.
- 10)-UNICEF : *Rapport d'enquête de base sur les pires formes de travail des enfants au Sénégal*, BIT, ENEA, PFTE
- 11)-UNICEF : *L'incidence de la migration des parents sur les enfants*, Sambou NDIAYE pour l'UNICEF, 2008
- 12)-UNICEF : *Note de synthèse, impacts des crises et des réponses politiques sur la situation des enfants au Sénégal*, CRES et UNICEF, 2011.
- 13)-UNICEF : *Espace fiscal et dépenses publiques liées aux enfants au Sénégal*, note de synthèse, Oxford Policy Management, UCSPE et UNICEF, 2011.
- 14)-UNICEF : *Etude de faisabilité pour un Programme de Transferts sociaux monétaires centrée sur l'enfant au Sénégal*, EPRI, Cape Town, Afrique du Sud.

**2-1-5 : Les productions de la DESPS ensemble avec ses partenaires et ONG :**

**2-1-5-1. Identification de l'ouvrage et de l'auteur**

*‘Conférence sur la politique de l'Education Surveillée au Sénégal’*- Guibril CAMARA-août 1978

L'auteur, éminent magistrat de son état, fut l'un des promoteurs de l'éducation surveillée au Sénégal qu'il a dirigé durant des années.

Après une ébauche historique de la prise en charge des mineurs « délinquants » et en danger moral, l'auteur décrira les missions de l'Education surveillée, les différentes structures de prise en charge et leur mission.

Un des rares écrits d'un magistrat sur les aspects juridico-éducatives sur les mineurs pris en charge par le Service de l'Education surveillée et de la Protection sociale au Sénégal.

**2-1-5-2. Identification de l'ouvrage et de son auteur**

« *L'Education surveillée au service de l'enfance* »-DESPS- 2009/2010

**2-1-5-2-1. La structure de l'ouvrage**

a)- L'évolution de la prise en charge

a)-1 : L'approche traditionnelle

a)-2 : L'approche psycho-éducative

b)- Présentation de la DESPS (services centraux, services extérieurs),

b)-1 : Cadre législatif et réglementaire de l'intervention de la DESPS

b)-2 : Protection sociale et judiciaire des mineurs,

b)-3 : Repères historiques

b)-4 : Organigramme de la DESPS

c)- Institutions et organismes partenaires

d)- Adresses des services centraux et extérieurs de la DESPS

**2-1-5-2-2. Analyse du document**

La DESPS, à travers cette brochure, vise une plus grande visibilité de ses actions, en tentant de permettre aux populations, aux organismes ainsi qu'aux autorités de disposer d'informations utiles sur sa mission et ses offres.

### **2-1-5-2-3. Etude critique et valeur de l'ouvrage**

Publié en 2009/2010, ce document, bien que riche en informations (historiques, composition et fonctionnement des services, etc), a réellement besoin d'être réactualisé : des changements importants sont intervenus depuis lors qu'il faut intégrer (par exemple la création des Centres de Premier Accueil, une nouvelle vision de la prise en charge d'urgence).

Il doit même être érigé en bulletin trimestriel ou semestriel de la DESPS, à l'image de la revue trimestrielle de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse « *les Cahiers dynamiques* ».

### **2-1-5-3. Identification de l'ouvrage et de son auteur**

« *Document sur la vulnérabilité* »- DESPS-2010

#### **2-1-5-3-1. La structure de l'ouvrage**

- a)- Définition de la vulnérabilité
- b)- L'enfant vulnérable
  - b-1 : L'enfant délinquant, l'enfant en danger moral
  - c) : Facteurs de risque de la vulnérabilité
    - c-1 : Au niveau de la société
    - c-2 : Au niveau de la communauté
    - c-3 : Au niveau de la famille
    - c-4 : Au niveau de l'école
    - c-5 : Au niveau de l'individu
- d)- Les réponses
  - d-1 : Programmes de prévention multi niveaux
  - d-2 : La réponse institutionnelle : le centre de premier accueil
  - d-3 : La prise en charge psychologique
- e)- Outils de collecte des données
  - e-1 : Les instruments de collecte de données : le MASPAS
  - e-2 : La surveillance en termes de prévalence, fréquence, récurrence et signalement.

#### **2-1-5-3-2. Les principales idées développées**

Après une définition de la vulnérabilité, l'étude a ressorti les différents facteurs de risque produisant la vulnérabilité et décliné les répliques correspondantes.

Elle terminera sur les instruments de collecte de renseignements

### **2-1-5-4. Identification de l'ouvrage et de ses auteurs**

« *Document final de l'atelier de renforcement de capacités sur la maltraitance des enfants en situation de vulnérabilité* »-DESPS / UNICEF - 2008

#### **2-1-5-4-1. Structure de l'ouvrage**

- a)-Les aspects médico-légaux de la maltraitance
- b)- Les aspects médico-psychologiques de la maltraitance
- c)-Les échanges sur les bonnes pratiques

#### **2-1-5-4-2. Les principales idées développées**

Après avoir traité les deux aspects médico-légal et médico-psychologique de la maltraitance des enfants, les participants ont procédé aux échanges des bonnes pratiques

#### **2-1-5-4-3. Etude critique et valeur de l'ouvrage**

Avec l'appui de l'UNICEF, partenaire stratégique de l'Etat, la DESPS a organisé deux ateliers de renforcement des capacités d'intervention à l'intention du personnel éducatif de ses structures, sur le thème de la maltraitance des enfants.

Ces ateliers ont vu la participation d'autres intervenants comme la Direction de la Protection de Droits de l'Enfant, du Projet de Lutte contre la Traite et les Pires Formes de Travail des Enfants, la Brigade Spéciale des Mineurs : ils sont conviés dans le cadre des synergies institutionnelles qui doivent exister entre les divers acteurs œuvrant dans la prise en charge et la protection des enfants vulnérables.

Très bonne initiative que les gouvernants et intervenants sociaux doivent encourager, tout en mettant l'accent sur l'application effective des mesures retenues conjointement, pour l'intérêt supérieur des enfants.

#### **2-1-5-5. Identification de l'ouvrage et de l'auteur**

« *Elaboration des projets de service de la DESPS* »- DESPS- octobre 2013

Etude du document: Les services extérieurs, chargés de la mise en œuvre des politiques de protection de la DESPS prennent en charge chaque année des milliers d'enfants et de jeunes en danger ou en conflit avec la loi.

Toutefois, malgré la qualité, la diversité du travail effectué, il est à constater l'inadéquation des structures et l'absence de documents de référence dans leur quasi-totalité.

C'est dans ce contexte que la DESPS a enclenché le processus d'élaboration des projets de services de ses structures extérieures afin de concevoir un service type, moderne, pour chaque type de structure pour une prise en charge adéquate des enfants et jeunes en conflit avec la loi ou en danger.

#### **2-1-5-6. Identification de l'ouvrage et de ses auteurs**

« *Projet de prévention de la migration illégale d'enfants de moins de 18 ans non-accompagnés du Sénégal vers l'Union européenne (MENA) : plan de sensibilisation sur les opportunités pour la jeunesse au Sénégal* »-Plan de sensibilisation sur les opportunités pour la jeunesse au Sénégal- DESPS/ Fondation andalouse/FIIAP/ANEJ/ ONFP - janvier 2011

#### **2-1-5-6-1. La structure de l'ouvrage**

Introduction

- a)- Antécédents et cadre contextuel
- b)- Cadre stratégique
- c)- Finalité et objectifs

- d)- Activités
- e)- Mise en œuvre du plan
- f)- Suivi et évaluation

### **2-1-5-6-2. Les principales idées développées**

Les interventions prévues par le Plan se fondent sur une stratégie de création d'opportunités à la source pour prévenir l'émigration des mineurs non accompagnés, qui comprend l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi et l'auto-emploi comme des alternatives réelles à l'émigration.

### **2-1-5-6-3. Etude critique et valeur de l'ouvrage**

Le Plan de sensibilisation sur les opportunités pour la jeunesse au Sénégal, dans le cadre du Projet de Prévention de l'émigration illégal des mineurs de moins 18 ans non-accompagnés du Sénégal vers l'Union européenne (MENA) est le résultat d'un partenariat entre des organismes publics sénégalais et espagnols. Il est financé par l'Union européenne et le Ministère espagnol du Travail et de l'Immigration.

Le Sénégal a été représenté ans ce projet par l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ), la Direction de l'Education surveillée et de la Protection sociale (DESPS) et l'Office Nationale de la Formation Professionnelle (ONFP) ; et l'Espagne a donné mandat à la Fondation Internationale et pour l'Amérique Latine d'Administration et de Politiques Publiques (FIIAPP) et à la Fondation Andalouse Fonds de la Formation et de l'Emploi (FAFFE).

Ce document est riche en informations utiles mais il est apparu trop volumineux (186 pages) et la dernière partie s'est révélée très difficile à exploiter (un seul tableau occupant plusieurs pages).

### **2-1-5-7. Identification de l'ouvrage et de ses auteurs**

« *Protection spéciale de l'enfant au Sénégal : contribution de la DESPS* » - DESPS/SAVE THE CHILDREN -janvier 2007

#### **2-1-5-7-1. Structure de l'ouvrage**

- a)- Introduction générale
- b)- Présentation de la DESPS
  - b-1. Protection spéciale des mineurs au Sénégal : approche institutionnelle
  - b-1 : Justice des mineurs au Sénégal
  - b-2 : Profession de l'éducateur spécialisé au Sénégal
  - b-3 : Les offres éducatives des services de la DESPS
  - b-4 : Le budget des services de la DESPS
  - b-5 : Le budget des services de la DESPS
- c)- Des problématiques sociales sources de violation des droits de l'enfant
  - c-1 : Le divorce : aspects juridiques et sociaux
  - c-2 : L'adoption
  - c-3 : L'inceste et le viol
  - c-4 : La maltraitance

c-5 : La drogue

c-6 : Les conflits familiaux : les enfants en rupture familiale

c-7 : La mendicité

**d)- La co-responsabilité dans la promotion et la réalisation des droits de l'enfant**

d-1 : La responsabilité parentale

d-2 : L'écoute

d-3 : La participation

d-4 : La convergence institutionnelle

**2-1-5-7-2. Les principales idées développées**

Après avoir procédé à une présentation de la DESPS, l'approche institutionnelle de la protection spéciale des mineurs a été développée ; ont été identifiées ensuite les germes de ces violations des droits des enfants ; les solutions sont proposées qui vont de la responsabilité parentale à la convergence institutionnelle, en passant par l'écoute et la participation.

**2-1-5-7-3. Etude critique et valeur de l'ouvrage**

Ce document est une collaboration entre deux institutions (la DESPS et Save the Children) pour renforcer les capacités des intervenants auprès des enfants victimes de discrimination ou de marginalisation sociale, pour encourager les dynamiques d'analyse et de plaider pour une meilleure prise en compte des droits de l'enfant dans les processus de planification des politiques sectorielles.

Ce travail est une analyse véritablement profonde de la protection, une invite à un questionnement des politiques et programmes définis au profit de l'enfant sénégalais pour son bien-être.

Il est grand temps de mutualiser tous les efforts (en termes de réflexion, de finance, de personnel, etc) et d'être pragmatiques car les enfants continuent toujours à souffrir.

**2-1-5-8. PEREZNIETO P. : *La protection sociale des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre : cas du Sénégal- Research reports and studies- 2009***

**2-1-5-9. SARR F. : Analyse de la situation des enfants au Sénégal- Rapport de synthèse pour Save the Children, Suède- 2011**

**2-1-5-9-1. Analyse critique et valeur du document**

Cette étude a fait le point sur la situation des enfants en situation de vulnérabilité comme les enfants qui se trouvent dans les lieux de guerre, des handicapés etc. Elle a eu à montrer qu'avec 400.000 enfants en situation de vulnérabilité, le Sénégal fait face à un problème social et politique, car la gestion du phénomène doit se faire en lien avec le projet de société auquel le pays aspire. L'engagement politique se mesure au plan juridique, mais les politiques sociales portent des limites et cela se traduit au niveau des institutions chargées de la mise en œuvre.

Par ailleurs, malgré le nombre d'organisations, les résultats sont encore très faibles.

Des avancées juridiques réelles sont à noter. Il est vrai que la constitution de janvier 2001, accorde une plus grande attention au problème de l'enfant et avant cela, des avancées réelles ont été obtenues au niveau de la législation. Au niveau du code

pénal, des progrès significatifs ont été réalisés notamment sur l'excision (loi 99-05 du 31 janvier 1999), la pédophilie (article 294), le viol, la violence sur les enfants (aggravation des peines de 10 ans au minimum), la mendicité interdite.

Le problème est l'application des textes, d'où la nécessité de privilégier l'information et la sensibilisation.

Mais, il ne suffit pas de voter des lois et règlements, il s'agit de définir une vision politique et l'appliquer dans une volonté politique réelle.

Dans un contexte où la pauvreté touche 54% de la population, les politiques sociales à mettre en place ne peuvent se réduire uniquement à des programmes d'assistance. Il s'agit de trouver les moyens d'éviter aux citoyens l'exclusion sociale en leur permettant d'avoir les ressources qui leur donnent accès aux services de base et à la satisfaction des besoins.

Les institutions relevant de l'administration fonctionnent avec une définition des cibles qui ne correspond plus à la réalité et elles ont du mal à se réadapter. Il y a un déficit de compétences.

Pour les professionnels du travail social et de la prise en charge des enfants en situation difficile, la formation était faite suivant une approche résiduelle des problèmes sociaux. Il est donc important de revoir les curricula pour prendre en compte des problèmes émergents.

Beaucoup d'organisations qui déclarent travailler sur les enfants ne font principalement que de la sensibilisation. Le financement des programmes de prise en charge des enfants en situation difficile est parfois aléatoire. A cela, il faut ajouter l'insuffisance de l'expertise des intervenants des ONG, la faible participation des collectivités décentralisées et la faible synergie entre les acteurs de terrain.

Un certain nombre de constats est fait dans les zones à risques. En effet, les enfants des zones à risque sont confrontés à des problèmes autrement plus graves que ceux constatés pour la majorité des enfants. Cependant, selon les zones, les enfants ne sont pas exposés aux mêmes risques, et ni de la même manière. Nous allons en considérer quelques-uns : la situation familiale, les activités des enfants, le niveau scolaire, la nutrition, les pratiques sexuelles et les abus et violences faites aux enfants.

## **2-1-5-10. Identification de l'ouvrage et son auteur**

« *Revue documentaire sur les actions initiées dans le cadre de la protection sociale des enfants* »- Professeur MBODJ Gora, professeur de sociologie à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal –Document écrit en 2012

### **2-1-5-10-1. Structure de l'ouvrage**

a)- Evolution de la protection sociale des enfants vulnérables au Sénégal

b)- Législation :

b-1 : L'enfance dans la Constitution

b-2 : Les conventions internationales sur l'enfance ratifiées par le Sénégal

b-3 : Les dispositions relatives à l'enfant en situation difficile dans le Code civil et pénal

c)- Evolution de la prise en charge des enfants en situation difficile

- c-1 : Missions dévolues aux structures officielles de prise en charge : DESPS et GUINDDI
- c-2 : Les institutions de protection sociales des enfants vulnérables
- c-3 : Un programme en faveur de l'enfance en situation difficile
- c-4 : La famille
- c-5 : Les institutions de l'Etat
- c-6 : Les organismes nationaux et internationaux
- d)- La protection
  - d-1 : Définition
  - d-2 : Objectifs
  - d-3 : Instrument, opportunités et défis
  - d-5 : Les obstacles de la protection
- e)- Mécanismes traditionnels et informels de protection sociale
  - e-1 : Bref historique du système de protection sociale
  - e-2 : Le système formel de protection sociale
  - e-3 : Le système de sécurité sociale
- f)- La Stratégie Nationale de Protection Sociale
- g)- L'atelier d'Afrique de l'Ouest pour le renforcement des capacités des organisations de la société civile pour une meilleure implication dans l'initiative du socle de Protection sociale
- h)- A l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire
  - h-1- Démarches caritatives
  - h-2- Gestion de la situation
  - h-3- Perspective de développement et de transformation
- i)- Les enfants et la rupture familiale
- j)- Le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP II 2006/2010)
  - \*- Rapport d'étape annuel sur le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté : « Rapport du F.M.I n° 10/368 Sénégal, établi en décembre 2010 sur la protection sociale des enfants »
  - \*- Les cantines scolaires
- k)- La protection sociale des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre : étude de cas du Sénégal- UNICEF
- l)- Comprendre le travail des enfants au Sénégal (Understanding Children's Work)- UNICEF- février 2010
- m)- Plan national de lutte contre la traite des personnes en particulier les femmes et les enfants au Sénégal
- n)- « La traite des enfants à des fins d'exploitation de leur travail au Bénin : enfants victimes » : caractères socio-démographiques
- o)- Rapport de l'étude diagnostique du projet de lutte contre la mendicité des enfants à Kolda
- p)- Faisabilité d'un programme de transferts sociaux monétaires pour les enfants de moins de 5 ans « assurer l'égalité des chances de tous les enfants » UNICEF
- q)- Cartographie et analyse des systèmes de protection de l'enfance au Sénégal, Rapport final.

r)- Nous les enfants : honorer les promesses du sommet mondial pour les enfants- Kofi ANNAN, UNICEF

s)- Actions prioritaires pour l'avenir en matière d'aide aux familles

### **2-1-5-10-2. Les principales idées développées**

Dans cet ouvrage, M. MBODJ visait l'objectif de disposer d'une revue documentaire assez exhaustive sur les actions mises en œuvre pour lutter contre la vulnérabilité des enfants au Sénégal. Et pour cela, il a fait la synthèse d'une vingtaine d'ouvrages et documents traitant le domaine de la protection sociale des enfants.

### **2-1-5-10-3. Etude critique et valeur de l'ouvrage**

Ouvrage très critique, riche en propositions pour un merveilleux envol de la protection sociale, au grand bénéfice des enfants et des familles.

Mais dans la liste des structures officielles de prise en charge, l'auteur n'y a pas mentionné les Centres de Premier Accueil (C.P.A) de la DESPS, maillons essentiels dans la stratégie de protection d'urgence.

### **2-1-5-11. DESPS : *Outils d'intervention harmonisés- janvier 2012***

#### **Analyse critique et valeur de l'ouvrage**

La nécessité d'adapter nos pratiques éducatives et formatives exige, la capitalisation des bonnes pratiques, leur mutualisation à travers un cadre référentiel commun. C'est tout le sens de l'harmonisation des outils d'intervention à partir de la revue de nos programmes, nos outils, nos démarches pédagogiques et nos stratégies éducatives. La revue des offres éducatives et des contenus pédagogiques a abouti à la stabilisation d'outils de travail et de démarches qui, désormais, vont orienter et structurer l'intervention des équipes des services extérieurs de la DESPS. La production d'un référentiel commun qui facilite incontestablement la mise en cohérence des interventions, gage d'une efficacité technique et pédagogique.

**2-1-5-12. DESPS : *Lettre de mission n° 02-286 MJ/DESPS du 30 septembre 2002 d'un centre de sauvegarde, d'un centre polyvalent, d'un centre d'adaptation sociale et d'un service AEMO* (suite aux journées d'études de Pikine des 4 et 5 juillet 2002).**

**Analyse :** Document ayant retracé les actes permis que chacun de ces services doit poser dans la légalité. Elle permet aussi une harmonisation des pratiques professionnelles de chaque type de service.

### **2-1-5-13. Identification de l'ouvrage et des auteurs**

***«Cartographie et analyse des systèmes de protection de l'enfance au Sénégal. Rapport final » -***

Ministère de la Famille, des Groupements Féminins et de la Protection de l'Enfance (MFGFPE), Ministère de la Justice, Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE), UNICEF-Sénégal, Plan International et Save the Children-Suède- 2011

### **2-1-5-13-1. Principales idées développées**

Il s'agit de faire le "mapping" et l'analyse des structures intervenant dans la protection de l'enfance au Sénégal.

Cet ouvrage vise à fournir une vue générale au niveau national des diverses composantes du système de protection de l'enfance et de leurs interactions. Ce travail cherche à fournir une image complète des composantes du système national de protection de l'enfance existantes, incluant les principes fondateurs et les approches, le cadre juridique, la logique informant le fonctionnement du système, les ressources et services disponibles et leur répartition, les efforts de coordination, les mécanismes de collecte et d'évaluation des données, ainsi que l'interaction entre les divers acteurs et décideurs.

### **2-1-5-13-2. Etude critique**

Cette recherche vise cependant à comprendre comment le système de protection de l'enfance fonctionne réellement « sur le terrain » en évaluant son fonctionnement réel et/ou la manière dont il est perçu dans des communautés sélectionnées. Cet aspect de l'étude examine la façon dont le système interagit avec les clients (familles et enfants) et étudie les croyances et perceptions de la communauté sur la protection et le bien-être de l'enfant. Il explore également les pratiques de prise en charge et les stratégies de protection de la communauté.

### **2-1-5-14. Identification de l'ouvrage et de ses auteurs**

« *Plan national de lutte contre la traite des personnes en particulier les femmes et les enfants au Sénégal* »-Ministère de la justice du Sénégal et Organisation Internationale du Droit du Développement- 2008.

#### **2-1-5-14-1. Analyse documentaire**

Document de stratégie nationale de lutte contre la traite des femmes et des enfants (déplacements, transactions à des fins d'exploitation par le travail ou la prostitution, avec un départ volontaire ou forcé des femmes et des enfants). La traite peut exister à l'intérieur d'un pays, tout comme suivre des axes transfrontaliers et faire la fortune d'adultes véreux et sans moralité.

### **2-1-5-15. Identification de l'ouvrage et des auteurs**

Document sur la « *Procédure de prise en charge et standards régionaux ouest-africains pour la protection et la réintégration des enfants en situation de vulnérabilité, y compris pour les enfants en déplacements et les jeunes migrants* »-RAO/SSI/IDE/DESPS-novembre 2011.

#### **2-1-5-15-1. La structure de l'ouvrage**

- a)- L'identification de l'enfant
- b)- La prise en charge d'urgence de l'enfant
- c)- L'étude de la situation personnelle de l'enfant
- d)- L'évaluation de la situation familiale de l'enfant et de son environnement

- e)- Les alternatives pour son placement en dehors de sa famille
- f)- La réintégration sociale, éducative ou professionnelle de l'enfant
- g)- Le suivi de l'enfant après son retour
- h)- Le soutien au développement des capacités parentales et communautaires.

### **2-1-5-15-2. Les principales idées développées**

Ce document représente un travail collectif d'une douzaine d'ONG, des Ministères de protection de l'enfant de douze pays de la sous-région. En lisant ces standards proposés, toute l'action se focalise sur l'enfant, centre de toutes les préoccupations : l'enfant est dorénavant pris en compte en tant que personne à part entière et l'accent est mis sur ses ressources intrinsèques et ses relations. Ces règles obéissent donc à cette idée que l'enfant est le centre de la réflexion, donc, il ne doit plus être considéré comme un innocent objet de protection (simple bénéficiaire de soins et destinataire de services), mais bien comme un véritable sujet de droit, capable de comprendre sa situation et qui peut contribuer à l'élaboration de solutions le concernant (le droit à la participation) . Ainsi, huit (8) étapes ont été identifiées pour la prise en charge de l'enfant, étapes qui constituent la base sur laquelle ont été définies les règles minimales à respecter en tout temps, y compris en cas d'urgence.

### **2-1-5-15-3. Etude critique et valeur de l'ouvrage**

Ouvrage produit à partir de la recherche-action, il est un nouvel outil de mise en œuvre de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (C.D.E) et la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant (C.A.D.B.E).

Une démultiplication de ce document s'avère nécessaire en vue d'une distribution généralisée à tous les intervenants sociaux. L'essentiel sera d'être plus pragmatique dans l'application des conclusions contenues dans cet ouvrage.

### **2-1-5-16. Identification de l'ouvrage et des auteurs**

«*Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant*»- Ministère Petite Enfance et de l'Enfance/ Ministère Justice/ Ministère Famille et Organisations féminines/ Ministère Action sociale et de la solidarité/ Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE)/ UNICEF- 2011

### **2-1-5-16-1. Analyse critique et valeur de l'ouvrage**

La SNPE prédispose la création d'un cadre politique fédérateur entre les intervenants dans le domaine de la protection de l'enfance. Il s'agit de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre d'un dispositif national global visant à prévenir la maltraitance, la négligence, l'exploitation et la violence que subissent les enfants, d'y répondre et de les éliminer. La philosophie qui sous-tend cette démarche institutionnelle à un si haut niveau s'appuie sur le fait que la protection de l'enfant est une responsabilité collective qui nécessite un dialogue constant entre acteurs et institutions, ainsi qu'une forte coordination et une clarté dans la vision.

Dans cette perspective, les principaux ministères en charge des questions d'enfance, réunis au sein d'un comité restreint de cinq (5) membres, ont initié avec l'appui de

l'UNICEF, l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Protection de l'Enfance qui est articulé autour de ces principes généraux :

- ◆ l'intérêt supérieur de l'enfant,
- ◆ la participation,
- ◆ la non-discrimination et la parité des chances,
- ◆ le droit à la vie, au développement et à la protection contre la violence,
- ◆ la responsabilité des institutions,
- ◆ et enfin la solidarité nationale.

Tous les acteurs évoluant dans le domaine de l'enfance sont enjoins de se retrouver autour de cette stratégie « consensuelle et participative qui est désormais le référentiel qui articulera toutes les politiques publiques pour la protection des enfants ».

### **2-1-5-17. Identification de l'ouvrage**

**Projet de « Renforcement de la Protection Juridique des mineurs au Sénégal »-** APEFE/CFJ/ENTSS/ENP/ECOGEND/ENDSS/Unité de Pédopsychiatrie du CHU de Fann- décembre 2001.

#### **2-1-5-17-1. Analyse du document**

Ce projet cherche à renforcer la protection juridique des mineurs par la mise en place de formations adéquates- initiales et continues- des intervenants au processus judiciaire à l'égard des mineurs (en conflit avec la loi et en danger) ; le renforcement des capacités des magistrats, agents pénitentiaires, policiers, gendarmes et travailleurs sociaux tant sur les plans juridiques que psychosociaux. Ainsi ont été financées et réalisées:

\*- « *Etude sur les mineurs en conflit avec la loi au Sénégal* »

\*- « *Guide à l'attention des intervenants dans la problématique des mineurs* » :

Un guide pour mieux comprendre le mineur dans son développement, son vécu, son parcours, ses conflits. Il devrait offrir un outil concret permettant de mieux prendre en charge le mineur, qu'il soit en danger et/ou en conflit avec la loi.

## **2-2 : LES DOCUMENTS SCIENTIFIQUES**

Ce sont les productions de VAUCRESSON, du Centre de Formation et d'Etudes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, des mémoires de l'ENTSS (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycles) et de quatre chercheurs.

### **2-2-1 : LES PRODUCTIONS DE VAUCRESSON**

Les Annales de Vaucresson (revue fondée en 1963 sous la direction de Henri MICHARD) se veulent un forum où peuvent s'exprimer des vues multiples, issues principalement du droit ou des sciences sociales et humaines, et qui s'interrogent de manière transversale sur la fonction sociale du droit et de la justice. Cette interrogation, surtout dans la période de crise et de remise en cause des institutions de la régulation que la société française traverse, est indissociable d'une réflexion plus vaste sur les interventions et les politiques publiques.

L'ambition même de cet objectif- conforme par ailleurs à la vocation d'un centre de recherche interdisciplinaire comme le C.R.I.V- a conduit le comité de rédaction à s'ouvrir, à l'occasion de son renouvellement, à des chercheurs extérieurs au centre de Vaucresson qui concrétisent et poursuivent la volonté d'ouverture, de confrontation et de dialogue qui caractérise depuis plusieurs années cette revue.

### **2-2-1-1. Les annales de Vaucresson**

Deux productions nous ont intéressé : il s'agit de l'annale n° 32-33/1990 traitant de la problématique de l'insertion des jeunes et d'un ouvrage se préoccupant du niveau d'intégration sociale d'anciens mineurs délinquants, quinze ans après leur passage au T.P.E et leur prise en charge éducative.

#### **2-2-1-1-1. Identification de l'ouvrage**

« L'insertion en question(s) », Annales de Vaucresson n° 32-33/1990.

#### **2-2-1-1-2. Méthodologie**

- 1)-Présentation (par Francis BAILLEAU, C. LEOMANT, N. SOTTEAU-LEOMANT)
- 2)- La règle du hors-jeu. L'insertion au carrefour de la sécurité sociale, des politiques de l'emploi et du RMI (Christophe GUITTON, Nicole KERSCHEN)
- 3)- De l'intégration à l'insertion. Un nouvel ordre social ? (F. BAILLEAU)
- 4)- Insertion : construction et usages (Vincent PEYRE, Joseph PINEAU)
- 5)- Insertion et intégration sociale : des notions aux pratiques (Pierre TAP, A. BEAUMATIN, S. ESPARBES, C. MICHON-TAP)
- 6)- Les stratégies d'insertion ou l'inéluctable improbable (Annette LANGEVIN)
- 7)- « S'en sortir » : insertion et toxicomanie (Albert OGIEN)
- 8)- Exclusion, insertion et enracinement social (Christian LEOMANT, N. SOTTEAU-LEOMANT)
- 9)- Jeune sympa cherche boulot cool avec patron sympa...Jeunes sans qualification : stratégies d'insertion (Maryse ESTERLE)
- 10)- « Mettez-vous au travail ». L'activité économique et la ré-insertion des jeunes des jeunes "à risques".
- 11)- Question sur l'insertion. Table ronde avec la participation de Jean-Michel Belorgey, Georges Cavallier, Michel Chauvière, Louis Dessaint, François Landais, Marie-Noël Sereni, Michel Théry)
- 12)- L'insertion commence par le logement (Yves RAYNOU ARD)
- 13)- Insertion et santé (Albert HERSKOWICZ)
- 14)- Et si on regardait l'insertion sociale et professionnelle de travailleurs sociaux (Jean-Louis GRABINSKI, Ruth Canter KOHN, Jean-Luc MEHL, Maité MONFOUGA, Jean-Michel TAVAN)
- 15)- L'éducateur comme notable (Maurizio CATANI)

- 16)- A la sortie de l'école, les jeunes sans qualification déjà résignés ? (Denise BAUER, Patrick DUBECHOT)
- 17)- Le difficile devoir d'insertion du service militaire (Marc BESSIN)
- 18)- Difficultés des politiques d'insertion face aux jeunes en difficulté (Gérard NEYRAND, Caroline GUILLOT)
- 19)- Entretien avec Robert CASTEL

### 2-2-1-1-3. Les résultats de l'étude

En faisant appel à des points de vue d'origines diverses (législateurs, administrateurs, chercheurs de différentes disciplines...), ce numéro des Annales de Vaucresson a pour objectif de présenter une approche critique de la notion d'insertion. Il s'agit d'interroger notamment l'émergence et l'utilisation de ce terme dans les politiques sociales, ses implications dans les pratiques, ses représentations chez les acteurs sociaux, afin de faire apparaître les logiques qui le sous-tendent. ...Nouveau modèle de référence pour les rapports entre le travailleur social et "son" client, entre la personne en difficulté et l'Etat ou les collectivités territoriales, entre les administrations centrales et les administrations locales

### 2-2-1-1-4. Etude critique et valeur de l'ouvrage

Un document d'une actualité brûlante, bien qu'écrit en 1990 et dans un contexte occidentale. Mais il faut un véritable effort d'adaptation par rapport aux réalités africaines.

## 2-2-2. LES OUVRAGES DU CENTRE DE FORMATION ET D'ETUDES DE LA P.J.J

Deux ouvrages ont été répertoriés (*Vaucresson n° 29- 1990/Intitulé« Droit de l'enfance et de la famille »* et « *Que deviennent-ils ?* ») : mais le choix est porté sur « *Que deviennent-ils* » car recoupe notre préoccupation actuelle à la DESPS c-à-d le sort réservé aux anciens mineurs pris en charge dans les institutions.

### 2-2-2-1. Identification de l'ouvrage et de ses auteurs

« *Que deviennent-ils ? Etude comparative des niveaux d'intégration sociale d'une population de mineurs de justice* » : Ouvrage publié avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique- 411 p- VAUCRESSON n° 14/1976-1977

**Josse BREUVART** : chef de service éducatif à l'éducation surveillée-

**Andrée ALGAN** : assistante de recherche au Centre de Vaucresson-

**Jacques SELOSSE** : professeur de psychologie à Lille III, a dirigé cette recherche.

### 2-2-2-2. La méthodologie adoptée

Introduction

Section I- : Tendances actuelles de la Criminologie

Section II- : L'enquête

Références bibliographiques  
 CHAPITRE I- : Méthodologie  
 Section I- Genèse, histoire et déroulement de l'enquête sur les résultats de la rééducation  
 Section II- Méthodologie et économie de l'enquête  
 Section III- Les difficultés de l'enquête  
 Références bibliographiques  
 CHAPITRE II- Les caractéristiques individuelles et sociales des sujets de l'échantillon  
 Section I- Les caractéristiques des sujets quinze ans après l'intervention judiciaire  
 Section II- Les caractéristiques des sujets au moment de l'intervention  
 Section III- Etude synthétique du poids des handicaps  
 Section IV- Handicaps et criminogénèse  
 Références bibliographiques  
 CHAPITRE III- Résultats des mesures éducatives  
 Section I- Remise à la famille avec ou sans admonestation  
 Section II- Les mesures provisoires  
 Section III- La liberté surveillée  
 Section IV- L'internat  
 Section V- Les sanctions pénales  
 Section VI- Conclusions  
 Références bibliographiques  
 CHAPITRE IV- Les juridictions  
 Section I- Les caractéristiques des juridictions  
 Section II- Les caractéristiques des sujets traités par les trois catégories de Tribunaux pour enfants  
 Section III- L'inter-action : juridictions justiciables  
 CHAPITRE V- Les carrières délinquantes ou criminelles  
 Section I- Comparaison des « carrières » dans les trois groupes  
 Section II- Les carrières criminelles des sujets non réadaptés  
 Section III- Les carrières criminelles et leur précocité  
 Références bibliographiques  
 CHAPITRE VI- Analyse comparative et différentielle des populations selon le sexe et le niveau de réadaptation  
 Section I- La situation des sujets 15 ans après leur entrée dans l'échantillon  
 Section II- Situation des sujets lors de leur entrée dans l'échantillon  
 Section III- Les carrières délinquantes  
 Section IV- Les mesures éducatives et pénales  
 Section V- Caractéristiques juridiques des populations  
 Références bibliographiques  
 CHAPITRE VII- Nouvelle analyse typologique et conclusions  
 ANNEXE I- Nomenclature des documents d'enquête  
 ANNEXE II- Trois monographies  
 ANNEXE III- Tableaux annexes du Chapitre VI

### **2-2-2-3. Résultats, analyse critique et valeur de l'étude**

Ouvrage d'enquête du Centre de Formation et de Recherche de l'Education Surveillée sur les niveaux d'intégration actuelle des mineurs pris en charge quinze (15) ans avant. En d'autres termes, ces chercheurs se sont posé les

questions, à savoir : que sont devenus, après quinze ans, les mineurs ayant fait un passage dans les structures de l'Education surveillée ? Quelles sont les caractéristiques des sujets, quinze ans après l'intervention judiciaire et éducative ?

Peut-on dégager un enseignement général de ces trois monographies sélectionnées parmi d'autres ? Il s'agit ici de cas particulier, et d'une certaine façon « unique ». Cependant chacun est porteur d'un certain message et toute confrontation permet de dégager certains enseignements de portée générale.

L'un des enseignements à en tirer est que, contrairement à ce que l'on aurait pu penser, il ne devrait avoir aucun inconvénient ni aucune difficulté à reparler du passé aux anciens mineurs délinquants « réadaptés ». Pour eux, l'intervention judiciaire en vue de leur rééducation a été bénéfique. Humainement et affectivement parlant, ils en ont tiré profit et y ont trouvé un épanouissement.

Encore faut-il qu'ils en soient bien « sortis » et que ce passé soit bien révolu, que la plaie se soit bien cicatrisée, sinon l'ancienne blessure reste sensible et il ne faut y toucher qu'avec délicatesse.

Peut-être même pourrait-on voir dans le fait qu'un ancien délinquant accepte de se laisser interviewer, un critère complémentaire de « réussite », et non des moindres.

Etude très intéressante qui doit inspirer nos étudiants et chercheurs.

## **2-2-3 : LA PRODUCTION DE LA D.P.J.J**

### **2-2-3-1. Identification de l'ouvrage**

Les Cahiers dynamiques n° 4- janvier 1996:« *Temps judiciaire et temps éducatif* »

### **2-2-3-2. Méthodologie**

*Editorial* : par Cécile PETIT, Directeur de la P.P.J

- \*- 1)- Judiciaire et éducatif, la concordance des temps (Bruno CATHALA)
- \*- 2)- Repères sur la question du temps à l'adolescence (L. Chaine ; O. Ouvry ; B. Benchetrit)
- \*- 3)- Le temps des uns peut-il être celui des autres ? (Gisèle Fiche)
- \*- 4)- L'urgence à temps plein (Manuel Palacio)
- \*- 5)- Paroles de banlieues (R. Lafargue ; L. Bui Trung ; H. Vieillard-Baron ; C. Bachman)

### **2-2-3-3. Les résultats de l'étude**

Le temps, c'est cet angle nouveau sous lequel *les Cahiers dynamiques* abordent la question éducative. Ce concept se décline sur des rythmes différents- temps judiciaire, temps éducatif, représentation du temps chez l'enfant et l'adolescent, structuration des repères et des valeurs, acquisition sociale du temps.

S'appuyant sur les pratiques plutôt que sur la théorie dans la plupart des cas, les expériences relatées dans chacun des articles de ce numéro sont autant d'éléments à porter au débat et aux confrontations des uns et des autres à la réalité.

## 2-2-3 : LES MEMOIRES DE L'ENTSS :

Ont été répertoriés 101 mémoires de l'ENTSS qui sont répartis en deux cycles (le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> cycles). Les écrits concernent la situation et le fonctionnement des structures extérieures (les sessions de formation au bénéfice des acteurs), la situation des enfants et jeunes pris en charge, leur formation professionnelle, leur réinsertion sociale et/ou professionnelle, la vie carcérale des mineurs et leur prise en charge dans ce milieu, la déjudiciarisation des affaires de mineurs, l'environnement des structures, l'exercice de la profession d'éducateur spécialisé, les offres éducatives, la responsabilité parentale ou familiale, les crises de la famille (le divorce), l'adoption, la drogue, la situation des enfants en rupture familiale, etc. :

### 2-2-4-1. Les mémoires du premier cycle

Sont recensés 96 (quatre-vingt-seize) mémoires :

- ☞ Cote 042- **Djabel KAIRE** : *Les structures fermées de l'éducation surveillée : le Chantier d'Adaptation Sociale de Sébikotane : situation actuelle et perspectives*- 97p- ENAES- DEES- 1980

#### **I – Identification de l'ouvrage et de l'auteur**

Ce mémoire dont le thème est « *Les structures fermées de l'éducation surveillée : le Chantier d'Adaptation Sociale de Sébikotane, situation actuelle et perspective* » est produit par Monsieur Djabel KAÏRE, élève éducateur spécialisé à l'Ecole nationale des assistants sociaux et éducateurs spécialisés (E.N.A.E.S). Il est instituteur de formation initiale.

#### **II – Structure de l'ouvrage**

Ce mémoire, après une introduction, est structuré en trois chapitres et une partie des suggestions :

Chapitre 1 : Historique de l'Education surveillée

Chapitre 2 : Le Chantier d'Adaptation sociale de Sébikotane

2-1 : Situation antérieure : 1969-1978

2- 2: Situation actuelle : 1978-1980

Chapitre 3 : Suggestions

3-1 : Pour une stabilisation définitive des adolescents du C.A.S de Sébikotane

3-2 : Des méthodes d'action pédagogique d'éducation (coopérative, animation physique et sportive)

3-3 : La dynamique des groupes, l'animation culturelle : moyens de rééducation

3-4 : De la formation de l'éducateur spécialisé

#### **III – Les principales idées développées**

Dans ce travail ayant comme cadre le C.A.S de Sébikotane, il étudie un projet agricole qui visait à faire des mineurs d'éventuels pionniers pour un retour à la terre. Il s'interroge sur les différentes causes ayant plus ou moins entraîné l'échec du projet. Son mérite réside dans le fait qu'il ne s'est pas contenté uniquement de l'étude du projet, mais aussi de la situation des mineurs dans le centre, leur relation avec l'encadrement, les incidences éducatives dans la dynamique de ces relations qui ont aussi leur part de responsabilité dans l'échec du projet. Il s'est appuyé sur la

situation des mineurs en post-cure d'internat et à leur réinsertion professionnelle: à cet effet, il a pris des contacts avec certains organismes et entreprises de la place.

#### **IV– Etude critique et valeur de l'ouvrage**

Ouvrage riche en informations sur le passé du CAS de Sébikotane. Normalement, toute nouvelle initiative dans cette structure allant dans le sens d'une création de projet économique doit s'en inspirer.

- ☞ Cote 043- **Alassane KANE** : *Pour un rôle efficace du village d'enfants SOS dans la prévention de la délinquance juvénile au Sénégal- 45p.- ENAES- DEES- 1980*  
Le village d'enfants SOS, de par sa vocation et ses ambitions socio-éducatives, est appelé à jouer un rôle certain dans la solution de l'un comme de l'autre phénomène que sont l'enfance en détresse et son corollaire, la délinquance juvénile. L'efficacité de son action se trouve toutefois subordonnée à l'adaptation de son système éducatif à nos réalités sénégalaises, aux besoins et aux réalités de sa clientèle.
- ☞ Cote 044- **Mohamed LAYE** : *Pour une rééducation de l'enfance délinquante : l'exemple du Centre d'Adaptation Sociale de Nianing- 59p- ENAES- DEES-1980.*  
L'auteur s'est intéressé à l'organisation et au fonctionnement du centre. A cet effet, il nous a fait une présentation détaillée de la structure, de son personnel, des mineurs, pour enfin faire une étude critique des activités qui s'y mènent. Son mérite aura été, à part l'apprentissage professionnel, de s'appesantir sur la formation morale que doivent acquérir les mineurs dans le cadre de leur réinsertion sociale.
- ☞ Cote 173- **Louis Joseph BADJI** : *Problématique de la rééducation dans les institutions d'internat de la DESPS- 61p- ENAES-1984.*  
Amorce critique du système d'internat tel que pratiqué dans nos structures. Il a fait ressortir les différents problèmes liés au système d'encadrement des jeunes délinquants dans les internats ; il s'est aussi interrogé, compte tenu de l'ampleur du phénomène de la délinquance juvénile, sur les possibilités d'envisager d'autres types d'encadrement.
- ☞ Cote 203- **Mamadou GNINGUE** : *Délinquance juvénile féminine au Sénégal et perspective de création d'une institution spécialisée pour jeunes filles- 39p- ENAES- 1985*  
Etude qui a présagé la création d'un internat pour jeunes filles en conflit avec la loi ou en danger : véritablement prémonitoire.
- ☞ Cote 020- **Papa Seyni BOYE** : *Pour une réforme de l'enseignement comme facteur de rééducation au CAOMI 2- 81p- ENAES-1977*
- ☞ Cote 021- **Abdoulaye COUTA** : *Décrivez sous ses divers aspects le Chantier d'Adaptation Sociale de Sébikotane- 45p- ENAES-1977*
- ☞ Cote 025- **Abdoulaye SOW** : *Pour une prévention efficace de la délinquance juvénile dans nos villes, l'étude descriptive et critique du Centre de Sauvegarde de Pikine et son environnement- 19p- ENAES-1977*
- ☞ Cote 028- **Maurice NDIAYE** : *Les activités de loisirs et de détente dans un centre de rééducation : l'exemple du CAOMI 2- 47p- ENAES-1978*

- ☞ Cote 030- **Mohamed YOUM** : *Le rôle du Centre de triage de Thiaroye dans la prévention de la délinquance infante-juvénile*- 42p- ENAES-1978
- ☞ Cote 037- **Mamadou BA** : *Rôle du foyer socio-éducatif dans le processus de la rééducation du mineur au C.A.S de Cambérène*- 55p- ENAES-1980
- ☞ Cote 045- **Marie Elisabeth MANE** : *Le rôle du Centre de Sauvegarde dans la prévention*- 37p- ENAES-1980
- ☞ Cote 047- **Magatte MBENGUE** : *L'observation et la rééducation dans les perspectives du milieu ouvert au Sénégal*- 42p – ENAES-1980
- ☞ Cote 051- **Gana Alioune NDOYE** : *Décrivez, sous ses divers aspects, à travers l'exemple du CAOMI 2, le centre de rééducation dans lequel vous aimeriez travailler*- 29p- ENAES-1980
- ☞ Cote 053- **Abdoulaye SY** : *Pour une nouvelle approche de la fonction de l'éducateur spécialisé au Sénégal*- 54p- ENAES-1980
- ☞ Cote 056- **Demba DIOP** : *Protection de l'enfance délinquante et en danger : interaction du judiciaire et de l'éducatif*- 66p- ENAES-1981
- ☞ Cote 062- **Gorgui NDAO** : *La prévention de l'exode et de la délinquance juvénile au Sénégal : l'enseignement moyen pratique et l'éducation surveillée*- 105p- ENAES-1981
- ☞ Cote 063- **Alioune NDIAYE** : *La double fonction de l'éducateur spécialisé en milieu fermé et ouvert au Sénégal*- 32p- ENAES-1981
- ☞ Cote 064- **Fatimata Moctar NDIAYE** : *Le rôle du Centre d'internement des mineurs dans la rééducation des mineurs délinquants*- 37p- ENAES-1981
- ☞ Cote 071- **Astou Mbène THIAM** : *Rôle et portée de l'AEMO dans la prévention contre la délinquance juvénile*- 33p- ENAES-1981
- ☞ Cote 111- **El Hadj Mamadou DIAW** : *La vie du mineur délinquant en milieu carcéral*- 25p- ENAES-1982
- ☞ Cote 117- **Jacques Daniel NDIAYE** : *Le Tribunal Pour Enfants au Sénégal*- 27p- ENAES-1982
- ☞ Cote 119- **Abdoulaye SAMB** : *Etude de l'influence des facteurs scolaires sur la délinquance à travers l'analyse des dossiers des pensionnaires déscolarisés du CAOMI2 et du CAS de Nianing*- 34p- ENAES-1982
- ☞ Cote 148- **Mamadou BODIAN** : *La prison, un milieu pas comme les autres*- 43p – ENAES-1982
- ☞ Cote 154- **Abdourahmane TRAORE** : *La prévention : compréhension générale et mesures pratiques au niveau de la délinquance juvénile à Dakar*- 48p- ENAES-1982

- ☞ Cote 161- **Salimata KANTE** : *Les doctrines, les hommes et les structures dans le changement social : contribution aux recherches sur l'utilisation des assistants sociaux et éducateurs spécialisés*- 54p- ENAES-1984
- ☞ Cote 170- **Maguèye SECK** : *Problématique du stage rural dans la formation à l'ENAES*- 46p- ENAES-1984
- ☞ Cote 171- **Rose SOUMAH** : *Délinquance juvénile et incarcération à Dakar*- 69p- ENAES-1984
- ☞ Cote 174- **Akossiwoavi Abiba DOS-REIS** : *Réflexions sur la toxicomanie dans un centre d'accueil et d'observation pour mineurs inadaptés : l'exemple du Centre de Protection sociale (CPS)*- 42p- ENAES-1984
- ☞ Cote 175- **Alioune GUEYE** : *Les structures de rééducation : refuge et solution miracle*- 54p- ENAES-1984
- ☞ Cote 177- **Pape Khone NDOYE** : *Tribunal pour enfants face à la délinquance juvénile*- 31p- ENAES-1984
- ☞ Cote 199- **Raïkhane AIDARA** : *Le projet WAARWI, un exemple de projet intégré pour la réinsertion sociale des mineurs de Sébikotane*- 48p- ENAES-1985
- ☞ Cote 201- **Mamadou DIOP** : *Le foyer des jeunes : ses dimensions dans l'action de prévention et de rééducation du Centre de sauvegarde de Pikine*- 43p- ENAES- 1985
- ☞ Cote 202- **Moussa DRAME** : *Les incidences du milieu d'implantation des centres de l'éducation surveillée sur la réinsertion sociale des jeunes : les exemples du Centre de sauvegarde de Pikine-Guédiawaye et du Centre d'adaptation sociale de Cambéréne*- 34p- ENAES- 1985
- ☞ Cote 204- **Arame Souadou LY** : *Contribution à l'examen du problème de la réinsertion sociale des jeunes délinquants*- 59p- ENAES-1985
- ☞ Cote 205- **Khalifa Ababacar NDIAYE** : *Problématique du placement professionnel des pensionnaires des services extérieurs de la DESPS*- 59p- ENAES-1985
- ☞ Cote 243- **Makhtar NDAO** : *Enfants et jeunes de la rue dans la commune de Dakar : problématique de l'animation de rue*- 59p- ENAES- 1987
- ☞ Cote 282- **Sadibou SY** : *Des "jeunes de la rue" à Thiès, les "faq-man"*- 78p- ENAES- 1989
- ☞ Cote 384- **Bintou NIANG** : *La réadaptation sociale des jeunes filles prévenues : à propos de huit cas dans les prisons de Dakar*. 48p. Mémoire fin d'études- ES- Dakar- ENTSS, 1995
- ☞ Cote 385- **Mbaye Thierno SAGNA** : *La problématique de la prise en charge judiciaire et éducative des enfants en conflit avec la loi au Sénégal*. 39p. Mémoire fin d'études- ES- Dakar- ENTSS, 1995

- ☞ Cote 386- **Adama SIGNATE** : *Analyse de la prise en charge de l'enfance défavorisée dans l'environnement infra-urbain de Thiaroye-Diamaguène : exemple de la collaboration AEMO/Village Pilote.* 58p. Mémoire fin d'études- ES- Dakar- ENTSS, 1995
- ☞ Cote 398- **Ramatoulaye NDIAYE** : *Femmes au travail et éducation des enfants : les aspects d'une nouvelle réalité au Sénégal-* 47p.- Mémoire de fin d'études- ES- Dakar- ENTSS- 1996
- ☞ Cote 426- **El Hadj Cheikh Tidiane MBENGUE** : *Quelles perspectives pour le « Daara » à Dakar ?-* 91p.-Mémoire de fin d'études- ES- Dakar- ENTSS- 1997
- ☞ Cote 436 : **Makhtar Bâ GUEYE** : *La formation professionnelle des jeunes en situation d'échec scolaire au niveau de l'enseignement élémentaire comme alternative à la prévention contre la délinquance (Etude portant sur la commune d'arrondissement de Rufisque Ouest) -* 76 p. Mémoire fin d'études- ES- Dakar- ENTSS, 1998
- ☞ Cote 448 : **Blaise DIOUF** : *Le rôle de l'éducateur spécialisé dans la prévention de la délinquance dans l'enseignement privé catholique : cas du cours Sainte-Marie de Hann-* 103p. Mémoire fin d'études- ES- Dakar- ENTSS, 1998.
- ☞ Cote 449-**El Hadji Abdoulaye DIOUF** : *Mesures alternatives comme solutions de prise en charge des enfants de femmes incarcérées-* 47p- Mémoire de fin d'études- ES- Dakar- ENTSS- 1998
- ☞ Cote 459- **Diyana SECK-** *La problématique de la prise en charge des jeunestalibés par les groupements féminins : l'exemple du quartier Sampathé à Thiès-* 48p- Mémoire de fin d'études- ES- Dakar- ENTSS- 1998
- ☞ Cote 467- **Augustin THIARE-** *Approche de la toxicomanie au Sénégal : étude menée à partir de 10 cas à l'hôpital psychiatrique de Thiaroye-* 45p- Mémoire de fin d'études- ES- Dakar- ENTSS- 1998
- ☞ Cote 475-**Papa SARR** : *La Problématique de l'intervention judiciaire face aux enfants en conflit avec la loi : quelle perspective pour l'avenir ? Une étude effectuée auprès du Tribunal pour Enfants de Diourbel,* 58p. Mémoire fin d'études- ES- Dakar- ENTSS, 1998.
- ☞ Cote 491- **Drissa Yabyiri BAMOGO-** *Contribution des activités socio-éducatives à la réinsertion et à la resocialisation des enfants en situation difficile-* 80p- Mémoire de fin d'études- ES- Dakar- ENTSS- 1999
- ☞ Cote 492- **Yvonne Clémence BAMBARA-** *Problématique de la réinsertion socio-familiale des jeunes filles marginalisées au Sénégal : l'exemple du Foyer Keur Rose Virginie de Dakar-* 85p- Mémoire de fin d'études- ES- Dakar- ENTSS- 1999
- ☞ Cote 499-**Mame Ngossé BEYE** : *Le Rôle de la maternelle dans la prévention de l'inadaptation juvénile : l'exemple du Centre de Sauvegarde de Pikine-Guédiawaye.* 58p. Mémoire de fin d'études- ES- Dakar- ENTSS, 1999.

- ☞ Cote 503- **Colette Ndew Yandé NDIAYE** : *Rôle de l'environnement social dans la resocialisation du jeune délinquant en institution*. 76p. Mémoire de fin d'études- ES- Dakar- ENTSS, 1999.
- ☞ Cote 532- **Moustapha DIOP** : *Le rôle de l'éducation spécialisée dans la prise en charge des mineurs en milieu carcéral : le cas des mineurs de la Maison d'Arrêt et de Correction de Hann (ex-Fort B)*, 86p. Mémoire de fin d'études- ES- Dakar- ENTSS, 2000
- ☞ Cote 546- **Ndèye Astou FALL** : *Problématique de la prise en charge de la jeune fille mineure en milieu carcéral : exemple des détenues de la Maison d'Arrêt pour Femmes de Liberté VI*, 62p. Mémoire de fin d'études DETS (ES) Dakar, ENTSS, 2001
- ☞ Cote 550- **El Hadji NDIAYE** : *Le travail des enfants : l'exemple des jeunes apprentis des cars rapides*- 64p.- Mémoire de fin d'études- ES- Dakar- ENTSS- 1997
- ☞ Cote 558- **Seyni Chérif MBAYE** : *Problématique de l'apprentissage et de l'insertion professionnels dans les structures extérieures de la D.E.S.P.S : exemple du Centre de Sauvegarde de Cambérène*, 65p. Mémoire de fin d'études (ES) Dakar, ENTSS, 2002
- ☞ Cote 561- **Agnès SECK** : *Problématique de la responsabilité parentale dans le phénomène des enfants de la rue : l'exemple des mineurs des centres polyvalents de Dakar et de Thiaroye*, 80p. Mémoire de fin d'études (ES) Dakar, ENTSS, 2002
- ☞ Cote 592- **SOW Mariama** : *Relations entre pratiques éducatives familiales et troubles du comportement : exemple des parents ayant un enfant placé au service d'Action Educative en Milieu Ouvert de Pikine*, 103p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), Dakar, ENTSS, 2004
- ☞ Cote 594- **Moustapha SARR** : *Les causes des fugues des inadaptés sociaux dans les centres de rééducation sociale : exemple : le Centre d'Adaptation Sociale de Sébikotane*, 67p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), Dakar, ENTSS, 2004
- ☞ Cote 595- **Amadou SALL** : *Les facteurs explicatifs de la consommation de la drogue chez les adolescents en milieu scolaire sénégalais : l'exemple du Lycée Blaise Diagne de Dakar*- 50p.- Mémoire de fin d'études DETS (ES)- Dakar- ENTSS- 2004
- ☞ Cote 632- **Aïssata SOW** : *Prise en charge éducative des mineurs en situation de risque placés sous OGP au Centre de Sauvegarde de Pikine*, 86p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), Dakar, ENTSS, 2005
- ☞ Cote 669- **Nicole Paul HOR** : *Le rôle des groupes scolaires des institutions de la DESPS dans la prévention de la délinquance juvénile : l'exemple du groupe scolaire du Centre Polyvalent de Dakar*, 75p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), Dakar, ENTSS, 2006
- ☞ Cote 680- **Oumou Khairy DIACK** : *La formation professionnelle des jeunes filles et leur mode d'insertion socio-économique : cas des jeunes filles placées en apprentissage au Centre de Sauvegarde de Pikine-Guédiawaye sorties durant la période 2000 à 2003*, 81p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), Dakar, ENTSS, 2006

- ☞ Cote 697- **Daouda SAMBOU** : *La problématique de l'insertion professionnelle des jeunes filles formées au niveau des services extérieurs de la DESPS : cas du Centre de Sauvegarde de Cambérène*, 61p. Mémoire de fin d'études DETS(ES), ENTSS, 2007
- ☞ Cote 710- **Ndèye Yade DIOP** : *La prise en charge des mineurs en conflits avec la loi séjournant en milieu carcéral : exemple de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) de Thiès*, 52p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), ENTSS, 2007
- ☞ Cote 711- **Talla WADE** : *Analyse des facteurs explicatifs de la fugue de domicile familial des adolescents: exemple de 06 cas de mineurs placés sous demande d'assistance éducative à l'AEMO de Grand Dakar*, 85p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), ENTSS, 2007
- ☞ Cote 716- **Maïmouna NDIAYE** : *Caractéristiques des familles des mineurs pris en charge par les structures extérieures de la Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) : exemple du Centre Polyvalent de Diourbel*, 61p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), ENTSS, 2007
- ☞ Cote 719- **Aïda GUEYE** : *L'influence de la structure familiale sur le comportement déviant des enfants: étude faite à partir de 10 cas suivis au niveau de l'AEMO de Rufisque de janvier 2005 à novembre 2006*, 87p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), ENTSS, 2007
- ☞ Cote 736- **Ndèye Racky SY** : *Structure familiale et délinquance juvénile : exemple des familles des mineurs en conflits avec la loi confiés à l'AEMO de Pikine*, 73p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), ENTSS, 2007
- ☞ Cote 740- **Amadou Mounina SARR** : *Relations entre type de famille et comportement inadapté observé chez les mineurs placés par O.G.P. au Centre de Sauvegarde de Cambérène*, 91p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), ENTSS, 2007
- ☞ Cote 742- **Diane Judicaël BIBOUTOU** : *Les fugues chez les jeunes nouvellement placés en institution de l'éducation surveillée : étude menée au Centre Polyvalent de Dakar*, 69p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), ENTSS, 2007
- ☞ Cote 777- **Mansour DIOUF** : *L'éclosion de la délinquance juvénile : cas de la commune de Podor*, 94p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), ENTSS, 2008
- ☞ Cote 779- **Ousmane SONKO** : *Conditions de vie des enfants en milieu carcéral : cas de la Maison d'Arrêt et de Correction de Hann (ex-Fort B)*, 62p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), ENTSS, 2008
- ☞ Cote 807- **Noëlla DIATTA** : *Nature des relations entre enfants et nouveaux parents dans les familles recomposées : étude menée à partir de cinq cas au CSPG*, 63p. Mémoire DETS (FRPH), ENTSS, 2008
- ☞ Cote 811- **Cheikh NDONGO** : *Effets du suivi éducatif sur les mineurs placés sous liberté surveillée à l'AEMO de Dakar-Ville*, 75p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), ENTSS, Dakar, 2009

- ☞ Cote 813- **Ndèye Maïmouna NDIAYE** : *Les facteurs explicatifs de la récidive des mineurs délinquants suivis par l'AEMO de Saint-Louis*, 66p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), ENTSS, Dakar, 2009
- ☞ Cote 818- **Bocar FALL** : *L'apprentissage professionnel des jeunes placés sous Ordonnance de Garde Provisoire (O.G.P) : étude menée au Centre de Sauvegarde de Pikine (C.S.P)*, 82p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), ENTSS, Dakar, 2009
- ☞ Cote 823- **Khadidiatou Mbaye SY** : *Famille monoparentale et comportement déviant ou délinquant : étude menée à partir de l'AEMO de Thiès*, 90p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), ENTSS, Dakar, 2009
- ☞ Cote 826- **Ndèye Fanta DIEYE** : *Etude sur les conditions de séjour des enfants suivis par l'AEMO de Saint- Louis : Exemple des mineurs détenus à la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC)*, 80p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), ENTSS, Dakar, 2009
- ☞ Cote 834- **Mamadou COULIBALY** : *Les caractéristiques de la prise en charge des mineurs placés sous O.G.P au Centre de Sauvegarde de Cambérène*, 87p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), ENTSS, Dakar, 2009
- ☞ Cote 851- **Fatoumata Kiné SAGNA** : *Relation entre la situation socioéconomique des parents et les performances scolaires des enfants : exemple des élèves du Centre de Sauvegarde de Pikine-Guédiawaye*, 58p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), ENTSS, Dakar, 2010
- ☞ Cote 883- **Seyni DIEDHIOU** : *Analyse de la capacité de réponse du Parlement des enfants dans la mise en œuvre de leur droit à la participation : exemple du Parlement des enfants du département de Pikine*, 117p. Mémoire de fin d'études DETS (ES), ENTSS, Dakar, 2010
- ☞ Cote 906- **Guiniane Ndour FAYE** : *Les causes de la récidive des mineurs délinquants suivis par l'A.E.M.O de Grand-Dakar*, 77p. Mémoire fin d'études- ES- Dakar- ENTSS, 2011
- ☞ Cote 916- **Mame Diara DIOP** : *Les facteurs explicatifs du séjour prolongé des enfants de la rue au Centre GUINDDI de Dakar- 90p.-* Mémoire de fin d'études DETS (ES)- Dakar- ENTSS- 2011
- ☞ Cote 940- **Absatou TINE** : *Les effets de l'action éducative sur la scolarité des enfants en difficulté d'adaptation suivis par le service AEMO de Saint Louis- 64p.* Mémoire fin d'études- ES- Dakar- ENTSS, 2011
- ☞ Cote 967- **Nestor Gaspard MENDY** : *Divorce et parentalité : étude menée auprès de six (6) cas à l'AEMO Grand- Dakar*, 85p. Mémoire fin d'études DETS- PDE- Dakar- ENTSS, 2012
- ☞ Cote 981- **Fatou Bintou SAGNA** : *Contraintes familiales et comportement délinquant des jeunes suivis par l'AEMO de Guédiawaye*, 88p. Mémoire fin d'études DETS- PDE- Dakar- ENTSS, 2012

- ☞ Cote 985- **Péty KEITA** : *Les effets de la prise en charge socio-éducative sur le comportement des mineurs en conflit avec la loi suivis par l'AEMO de Kolda*, 92p. Mémoire fin d'études DETS- PDE- Dakar- ENTSS, 2012
- ☞ Cote 987- **Moustapha DIAGNE** : *Divorce et suivi scolaire chez les enfants placés sous O.G.P au Centre de Sauvegarde de Pikine-Guédiawaye*, 91p. Mémoire fin d'études DETS- PDE- Dakar- ENTSS, 2012
- ☞ Cote 999 – **Mbaye NDIAYE** : *L'influence des styles éducatifs parentaux sur le comportement des adolescents sénégalais âgés de 11 à 18 ans suivis à l'AEMO Grand Dakar*. Mémoire fin d'études DETS- FRPH- Dakar- ENTSS, 2013
- ☞ Cote 1021- **Awa SANE** : *La perception par les mères de leur relation avec leurs adolescentes placées sous OGP au Centre de Sauvegarde de Kandé, Ziguinchor*, 87p. Mémoire fin d'études DETS- (ES)- Dakar- ENTSS, 2013
- ☞ Cote 1024- **Handal SEVERE** : *Effets de la privation de Liberté sur le développement affectif des mineurs en détention préventive à la MAC de Hann*, 106p. Mémoire fin d'études DETS- PDE- Dakar- ENTSS, 2013
- ☞ Cote 1041- **Ngounda DIALLO** : *Effet du séjour carcéral sur la réinsertion sociale des mineurs libérés de la M.A.C de Thiès*, 83p. Mémoire fin d'études DETS- PDE- Dakar- ENTSS, 2013
- ☞ Cote 1056- **Fatou THIAM** : *Le rôle du père sur les conduites délinquantes des mineurs: étude menée à l'AEMO de Grand-Dakar*, 112p. Mémoire fin d'études DETS- PDE- Dakar- ENTSS, 2014
- ☞ Cote 1069- **Mariama BA** : *La réinsertion sociale après le placement en institution: cas des adolescents ayant séjourné au Centre Polyvalent de Thiaroye dans le département de Pikine*, 74p. Mémoire fin d'études DETS- PDE- Dakar- ENTSS, 2014

#### **2-2-4-2. Les mémoires du second cycle :**

Pour ce second cycle, cinq (5) mémoires sont concernés :

- ☞ Cote MC2-95- **Aïssata SOW** : *Analyse des modalités d'application de l'approche psycho-éducative en rapport avec les composantes du milieu, dans les institutions de la DESPS : étude menée au Centre d'Adaptation Sociale de Nianing*, 85p. Mémoire de fin d'études- DSTS (Formation des formateurs)- Dakar- ENTSS, 2009
- ☞ Cote MC2-130- **Tandjiékpon MICHAGAN** : *Problématique de la réinsertion socio-familiale des adolescentes en conflit avec la loi : étude menée au Centre Polyvalent de Thiaroye*- 97p.- Mémoire de fin d'études DSTS (Gestion et contrôle des services sociaux)- Dakar- ENTSS- 2011
- ☞ Cote MC2-136- **Ndèye Oulèye SAR** : *Les motivations des postulants à l'adoption : étude menée à l'AEMO de Dakar auprès de 5 cas*, 109p Mémoire de fin d'études- DSTS (Gestion et contrôle des services sociaux) Dakar - ENTSS, 2011

- ☞ Cote MC2-144- **Cheikh NDONGO** : *Effets du séjour carcéral des mineurs sur leurs relations avec leurs familles : cas des mineurs détenus à la Maison d'Arrêt et de Correction de Hann (ex Fort B)*, 126p. Mémoire de fin d'études- DSTS (Gestion et contrôle des services sociaux) Dakar- ENTSS, 2012
- ☞ Cote MC2-177- **Béatrice MUHAWENIMANA** : *L'auto emploi des jeunes filles en milieu urbain au Sénégal : étude menée auprès des jeunes filles diplômées de 2012 du Centre Polyvalent de Thiaroye à Dakar*, 107p. Mémoire de fin d'études- DSTS (Gestion des services sociaux) Dakar- ENTSS, 2014

## 2-2-5. CHERCHEURS PARTICULIERS

- ☞ M. BEKOMBO : *‘Autorité parentale et délinquance juvénile en Afrique’- Psychopathologie africaine, Vol. V n° 1- 1969*
- ☞ R. MUCCHIELI : *‘Comment ils deviennent délinquants’- éditions ESF- Paris, 1977*
- ☞ S. HUGOT : *‘Le problème de la délinquance à Dakar’- Psychopathologie africaine, Vol. V n° 1- 1969*
- ☞ Isabelle THABARD : *‘ Quelles approches de la délinquance juvénile en Afrique’- ENDA- mars 1979*

## CHAPITRE III- LES PROBLEMATIQUES ABORDEES

Les problématiques abordées dans ces ouvrages ont fait l'objet d'une littérature aussi abondante que variée. Ces écrits concernent :

- \*- la capacitation des personnels éducatifs (sessions de formation au bénéfice des acteurs)
- \*- la formation professionnelle des jeunes pris en charge
- \*- la réinsertion sociale et/ou professionnelle des jeunes
- \*- la vie carcérale des mineurs et leur prise en charge dans ce milieu
- \*- la problématique de l'intervention judiciaire dans les affaires de mineurs
- \*- l'environnement social des structures et la resocialisation en institution
- \*- l'exercice de la profession d'éducateur spécialisé
- \*- les offres éducatives dans les structures
- \*- Structures familiales et comportements des enfants
- \*- les crises de la famille impactant sur le comportement des enfants : le divorce
- \*- l'adoption comme alternative à l'inexistence de la famille
- \*- la drogue, les fugues chez les jeunes (en internat ou en milieu scolaire)
- \*- les récidives chez les jeunes pris en charge
- \*- la situation des enfants en rupture familiale (enfants en situation de rue)

- \*- la prévention
- \*- les destinées des différents projets dans les structures de la DESPS
- \*- influence des facteurs scolaires et délinquance juvénile

#### **CHAPITRE IV- ANALYSE DE LA DOCUMENTATION**

A la lecture de cette liste, le constat fait sortir une évidence : la documentation sur la DESPS est véritablement riche et variée bien qu'aucune thèse de doctorat ne nous a encore pas été signalée.

Ces thèmes étudiés peuvent être d'un grand apport dans la compréhension générale de la DESPS : ils serviront de "documents" de chevet et permettront ainsi de mieux encadrer, structurer et orienter la pratique professionnelle, de favoriser davantage l'efficacité et la performance des interventions éducatives.

Les études de cas illustratives ne peuvent pas représenter les réalités sur toute l'étendue du territoire. Elles peuvent suggérer des idées, des tendances ou des hypothèses, mais ces suggestions restent à être vérifiées par des enquêtes plus représentatives. Les informations qui sont ressorties de ces études de cas ne sont qu'illustratives, et ainsi elles doivent être considérées et interprétées avec prudence.

Les contraintes de temps n'ont pas réellement permis de consulter in extenso tous les documents recensés et de visiter tous les sites censés disposer des documents parlant de la vulnérabilité, de la DESPS.

A ces contraintes d'ordre général sont venues s'ajouter quelques contraintes spécifiques. Par exemple au niveau du CFJ et de la DESPS, nous n'avons pas pu disposer de lettre d'introduction pour faciliter nos entrées dans les services qui devaient nous accueillir pour la consultation des documents et leur recensement. Mais dans l'ensemble, les recherches se sont déroulées sans difficultés majeures.

#### **CONCLUSION et SUGGESTIONS**

Dans ce mémoire, nous nous étions donnés comme objectif de repérer l'essentiel des documents écrits sur la DESPS, de les analyser (principalement en termes de nature, de qualité, de quantité) et d'en dresser une liste dans la perspective de création d'un catalogue.

Il a été constaté que la plupart des ouvrages écrits sur la DESPS, disséminés dans certaines bibliothèques (Bibliothèque Universitaire, bibliothèque de l'ENTSS, etc), dans certains centres de documentation d'organismes (ENDA, BREDA, UNICEF) ne sont connus ni de la DESPS, ni des étudiants et chercheurs: alors il s'avère nécessaire de procéder au repérage, à l'identification et à la classification des plus essentiels, de les analyser et d'en dresser liste.

Nous sommes même arrivés à déceler une autre préoccupation de recherche qui consisterait à étudier le sort réservé à ces documents c-à-d s'ils ont bénéficié d'une application par la DESPS et les autres institutions partenaires évoluant dans le domaine vulnérable. Il n'y a pas encore de thèse de doctorat recensée dans ce domaine.

Cette recherche documentaire a fait ressortir l'urgence de commencer à travailler avec les connaissances actuelles provenant des approches psychoéducatives :

- \*- celles cognitives par exemple (la cognitive comportementale et la cognitive développementale) qui affirment que toute modification comportementale doit débuter par une modification des cognitions ;

\*- celles en rapport avec les composantes du milieu définies par des psychoéducateurs comme Gilles GENDREAU qui estime qu'un éducateur, pour se mettre dans une relation éducative avec le jeune, doit être doté d'un savoir être et d'un savoir-faire : ainsi des attitudes professionnelles (savoir-être) nommées aussi schèmes relationnels (la considération, la disponibilité, la sécurité, la confiance, la congruence, l'empathie) doivent acquises, maîtrisées et surtout manifestées aux adolescents par l'intervenant au quotidien.

Et pour cela, les ateliers de formation (pour la capacitation des intervenants) et des documents doivent être à la disposition du personnel éducatif.

Force est de reconnaître que l'apparente volonté politique de l'Etat ainsi que les importants efforts d'investissements privés sont encore loin de donner pleinement les résultats qu'on pouvait légitimement espérer.

Un double déficit (efficacité et efficience) se retrouve tant en matière de planification que de pilotage des politiques publiques en faveur de l'enfance. En effet, même si le cadre juridique et institutionnel de protection de l'enfance est bien en place, les nombreux acteurs travaillent de manière isolée dans leurs secteurs respectifs.

En plus d'une utilisation non rationnelle des ressources, on déplore un accès très difficile, sinon impossible à l'information, la faiblesse du dispositif de suivi et d'évaluation.

Il urge, dès lors, d'opérer une rupture par le biais d'un recentrage de l'action publique en direction de l'enfance.

Le gouvernement du Sénégal s'est engagé à protéger ses enfants contre la maltraitance, la négligence, l'exploitation et la violence, et à prendre des mesures efficaces pour combattre ces pratiques et de les éliminer. Alors même que le pays fait état de progrès considérables en matière de survie des enfants et d'éducation, la protection complète des enfants reste néanmoins difficile à assurer.

Dans ces dernières années, la protection de l'enfance a acquis une place importante parmi les objectifs de la communauté internationale. Il est largement admis que les enfants sont peu protégés et que les problèmes dans ce domaine vont crescendo et qu'ils dépassent les frontières nationales. On admet aussi plus volontiers que l'amélioration de la protection des enfants et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement vont de pair.

Pour être à même de tirer parti de ces occasions, il faudra que le Gouvernement du Sénégal dispose de données solides, qu'il dégage les enseignements de l'expérience acquise par tous les acteurs sociaux et responsables de la protection de l'enfance, qu'il coordonne la gestion des connaissances et qu'il renforce les partenariats, en les mettant utilement à profit.

La protection de l'enfant au Sénégal se caractérise par un grand nombre d'institutions et de professionnels publics et privés. Malgré l'existence de nombreux cadres de concertation, d'une documentation riche et variée, il n'existe pas pour l'heure des mécanismes de coordination fonctionnelle sur la protection de l'enfant ni des organes spécifiques de coordination multisectorielle. Il n'y a pas, à notre humble avis, pour le moment de stratégies communes ni de définition des thèmes prioritaires dans le domaine de la protection de l'enfant.

Si l'on veut protéger les enfants de manière effective, efficace et durable contre les dangers de la maltraitance, la négligence, l'exploitation et la violence, il est indispensable de faire converger les ressources, les expériences et les visions à tous les niveaux.

Ce mémoire pourra plus aisément contribuer à susciter de nouvelles vocations de recherche, de « nouvelles avenues de recherche » sur les problèmes sociaux. Et peut-être aussi pourra-t-il atteindre une diffusion plus large chez les décideurs et les responsables du financement de la recherche sur les problèmes sociaux, le parent pauvre de la recherche.

Cet objectif d'éveil chez les étudiants, les chercheurs et les décideurs était présent dès le moment du choix de ce thème et en constituait pour une part la justification.

C'est ce que se propose, in fine, cette étude : espérons que ce but sera atteint, pour le grand bénéfice de l'enfance en général, et particulièrement de l'enfance vulnérable.